vivre @ sarzeau

n°78

REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION | JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2012

Littoral, protégeons les dunes

p.12 à 15

ACTUALITÉS

Projet d'aménagement de la propriété Lesage

p.4

RETOUR SUR...

Inauguration du nouveau Centre Technique Municipal

p.17

BLOC-NOTES

Agenda de l'été

p.26 à 29

Sarzeau

Contacts pratiques

MAIRIE DE SARZEAU
Place Richemont - BP 14
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28
Mél. : mairie@sarzeau.fr
www.sarzeau.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h

MAIRIE ANNEXE DE PENVINS
Rue Ker An Poul - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 33 41
Mél. : mairie.penvins@sarzeau.fr
Du 1er avril au 30 septembre :
Mardi et vendredi : 9h-12h
Du 1er octobre au 31 mars :
Vendredi : 9h-12h

MAIRIE ANNEXE DE BRILLAC
Rue St Maur - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 86 71
Mél. : mairie.brillac@sarzeau.fr
Mardi et jeudi : 13h15-17h

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ANNEXES

SERVICES TECHNIQUES
Kergroës - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 36 02
Mél. : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS
Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 05
Mél. : sportjeunesse@sarzeau.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

ESPACE JEUNES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 23 83
Mél. : espace.jeunes@mairie-sarzeau.fr

SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE
Place de Francheville - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 60
Mél. urb. : urbanisme@sarzeau.fr
Mél env. : environnement@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
(sauf le vendredi jusqu'à 16h)

CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (CNS)
Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 38 47
Mél. : cnsarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au samedi selon les périodes :
merci de contacter le CNS

PORT DE ST JACQUES
Rue Hent Ty Guard - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 72 56
Mél. : portstjacques@mairie-sarzeau.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
sauf vendredi jusqu'à 16h30
En juillet et août :
7 jours/7 : 9h-12h et 15h-19h
Pour les grutages prendre rendez-vous au
02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

PORT DU LOGEO
Tél. : 02 97 26 82 54
Mél. : portdulogeo@mairie-sarzeau.fr
Hors saison :
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-17h30
(sauf samedi jusqu'à16h30)
En mai, juin et mi-septembre :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30
Samedi, dimanche et jours fériés :
9h-19h (journée continue)
En juillet et août :
7j/7 : 9-19h (journée continue)

CCAS
(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)
7 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 57
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr

SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)
Tél. : 02 97 41 38 18
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

ESPACE PETITE ENFANCE
42 rue de Brénudel - 56370 SARZEAU
• **MULTI-ACCUEIL**
02 97 48 09 30
multi-accueil.sarzeau@wanadoo.fr
• **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**
02 97 48 21 11
coordination.petite.enfance.sarzeau@wanadoo.fr
• **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**
02 97 48 09 29
ram.sarzeau@wanadoo.fr

MAPA
(MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES)
11 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 27
Mél. : mapa.sarzeau@orange.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - BP 70
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 28 / Fax : 02 97 41 90 55
Mél. : accueil@ccprhuys.fr
www.ccprhuys.fr

ESPACE CULTUREL
Espace culturel l'Hermine
Rue du père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 40
Mél. : lhermine@ccprhuys.fr
Hors vacances scolaires :

Mardi	10h-12h30 et 14h-20h
Mercredi	9h-20h
Jeudi	10h-12h30 et 14h-20h
Vendredi	10h-12h30 et 14h-20h
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

Vacances scolaires (sauf l'été) :

Mardi	10h-12h30 et 14h-18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	10h-12h30 et 14h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU
Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 42 / Fax : 02 97 48 29 41
Mél. : mediatheque.sarzeau@ccprhuys.fr
Hors saison estivale :

Mardi	16h-18h30
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

En juillet et août :

Mardi	10h-12h30 et 16h-18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30

CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES
Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 47
Mél. : ecole.artistique@ccprhuys.fr

ESPACE EMPLOI DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - 56370 SARZEAU
Fax : 02 97 41 90 55
• **PAE-AIRE**
02 97 41 73 44
pae-aire.sarzeau@orange.fr
• **AI-RHUYS EMPLOI**
02 97 48 01 68
rhuys.emploi@orange.fr
• **ASP - RHUYS MUZILLAC**
02 97 48 27 62
proximrhuysmuzillac@orange.fr
www.proximrhuysmuzillac.fr
Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h30

OFFICE DE TOURISME
Rue du Père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 37
Mél. : info@tourisme-sarzeau.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
En juillet et août :
Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Dimanche : 10h-12h

MAISON DU TOURISME
BP 46 - St Colombier - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 45 26
Mél. : rhuys@rhuys.com
De novembre à mi-avril :
Du lundi au vendredi : 9h30-18h
Le samedi : 9h30-12h30 et 14h-18h
De mi-avril à novembre (sauf juillet-août) :
Du lundi au vendredi : 9h30-18h
Le samedi : 9h30-12h30 et 14h-18h
Le dimanche 10h-12h30
Juillet et août :
Du lundi au samedi : 9h-18h30
Dimanche : 10h-13h

TRÉSOR PUBLIC
Rue Paul Helleu - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 81 12
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h45-16h

LA POSTE
Rue de la Poste - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 87
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h
Samedi : 9h-12h

Sommaire

P. 4 À 11 **ACTUALITÉS**

P. 6 ET 7
Zoom sur plusieurs associations

P. 8 À 10
Budget 2012

P. 11
Les coulisses de ma mairie : Direction Générale

P. 12 À 15 **DOSSIER**
Littoral, protégeons les dunes

P. 16 À 24 **RETOUR SUR…**

P. 18
La 2ème édition de la fête du printemps

P. 23
Le collège de Rhuys en compétition internationale à Rotterdam

P. 24
Patrimoine Mystérieux Ruault par Pierre Beunon

P. 25 **TRIBUNE D'EXPRESSION**

P. 26 À 30 **BLOC-NOTES**

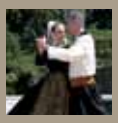

P. 26 À 29
Agenda de l'été

P. 31 **ÉTAT CIVIL**

POUR RECEVOIR LE BULLETIN MUNICIPAL DE SARZEAU

Les Sarzeautins (résidences secondaires ou principales) souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent contacter le service communication de la commune, en mairie, pour s'inscrire sur la liste de diffusion.
En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier.
Contact : 02 97 41 38 08

Edito

Le littoral est notre richesse, protégeons-le !
Sarzeau est la plus grande commune du littoral morbihannais avec 46 kilomètres de côtes. Les espaces littoraux constituent la richesse et l'attractivité du territoire et engendrent une forte fréquentation touristique.
Pourtant, les tempêtes régulières nous rappellent l'extrême fragilité de ce littoral. Xynthia nous a tristement démontré les fureurs dévastatrices de la mer et chaque nouvel épisode climatique laisse son lot de dégâts plus ou moins importants.
La commune de Sarzeau a engagé un travail de fond pour protéger sa population tout d'abord, mais aussi son littoral, afin de le rendre plus accessible et le consolider.
Sous l'autorité du Préfet du Morbihan, l'élaboration du plan de prévention des risques littoraux se poursuit afin d'aboutir en 2013 à des prescriptions sur les zones de submersions marines afin de ne pas exposer de nouvelles populations à ces risques.
La commune engagera en parallèle l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui rassemblera et complétera les procédures à mettre en œuvre en cas de crise.
Par ailleurs, le travail engagé vise à encadrer la forte fréquentation piétonne sur nos dunes et espaces littoraux. Des platelages en bois permettent un passage facilité pour tous, plus agréable, tout en évitant le piétinement des espaces fragiles. Chaque année, plusieurs milliers d'euros sont consacrés à ces aménagements.
La lutte contre l'érosion constitue l'autre priorité des efforts communaux avec la mise en œuvre de solutions adaptées dans les espaces bâtis ou écologiquement sensibles.
Enfin, la servitude piétonne le long du littoral va être mise en œuvre côté golfe du Morbihan à partir de l'automne 2012 jusqu'en 2014 afin de relier le Logeo à Saint-Colombier à pied. De magnifiques promenades s'offriront à vous pour découvrir la diversité des paysages de la Presqu'Île de Rhuys.
En souhaitant vous rencontrer sur nos plages et nos sentiers.

Bon été à tous,

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

Directeur de publication : David Lappartient
Coordination et réalisation de la publication : service communication, Mairie de Sarzeau
Crédit photos : Mairie de Sarzeau, Studio Deffontaines
Dépôt légal n°8/2008

Création, conception : Studio Deffontaines
www.studio-deffontaines.com - 02 96 48 41 98
Impression : Publi-Trégor
Tirage : 5 000 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC

1970

2012

Portrait d'Alain René Lesage (1668-1747)

Alain René Lesage est né à Sarzeau le 8 mai 1668 au n°17 de la rue Bécherel (Saint-Vincent). Il est un grand auteur du XVIIIe siècle. Il décède à Boulogne-sur-Mer le 1er septembre 1747.

Son père exerce des fonctions de greffier puis de notaire royal. Orphelin à 14 ans, il effectue de brillantes études au collège Saint-Yves à Vannes (Jules Simon) puis à Paris et devient avocat. Attiré par les lettres, il se consacre très tôt à l'écriture. Auteur de romans et de pièces de théâtre, il décrit avec une ironie mordante la société de son temps et le règne de l'argent dans : «Le diable boiteux», «Histoire de Gil Blas de Santillane», «Turcaret» et «La Tontine».

PATRIMOINE

Projet d'aménagement de la propriété Lesage

Une réunion publique a eu lieu le 30 avril 2012. Les projets d'aménagement de la propriété Lesage ont été présentés à la population de Sarzeau. Maison natale d'Alain-René Lesage, la bâtisse compte 350 m² datant du XVIe et XVIIe siècle avec 2335 m² de jardin au cœur de la ville. Cet ensemble présente un fort intérêt architectural et patrimonial.

Les aménagements en bref

La proposition actuelle du projet est de créer une extension contemporaine reliant les bâtiments tout en conservant la maison Lesage dans son organisation originelle. La dépendance le long de la route devient l'entrée du jardin public, celui-ci présentant des ambiances variées.

Un lieu vivant et ouvert à tous

Les objectifs de l'aménagement seraient d'y développer des projets artistiques, culturels et patrimoniaux. Il s'agira d'organiser des expositions, de créer un lieu de rencontre, d'accueillir un public de scolaires, d'ouvrir la dépendance comme un lieu vivant et accessible au public ou encore de créer un espace de mémoire locale.

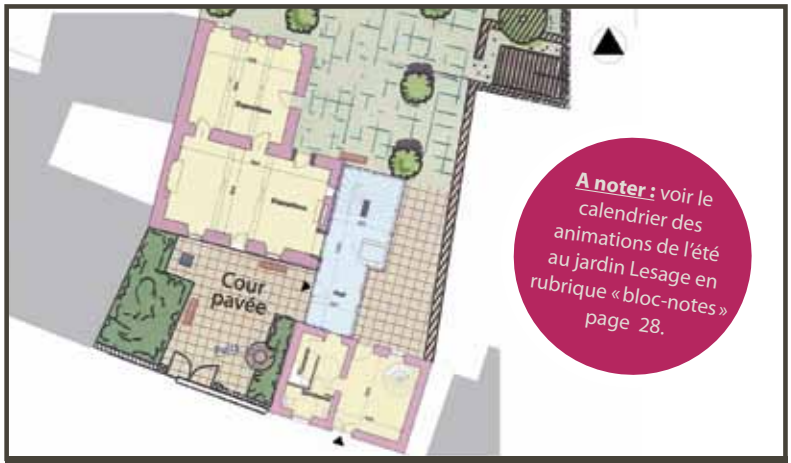

A noter : voir le calendrier des animations de l'été au jardin Lesage en rubrique «bloc-notes» page 28.

Projet rez-de-chaussée

Projet de la future extension : vue arrière du jardin (photo non contractuelle)

Projet de la future extension : face avant des bâtiments (photo non contractuelle)

TRAVAUX

Le point sur...

Des travaux sont effectués pour le confort, l'entretien, la sécurité ou l'aménagement de la commune. Dans le centre bourg ou dans les quartiers, le point sur les dossiers en cours.

Déviation de Kerblay sur la route de Saint-Jacques

Les travaux de terrassement nécessaires à la réalisation de la déviation de Kerblay ont commencé début avril, pour une ouverture de la voie prévue pour la fin du mois de juin. Il sera ainsi possible aux habitants de Kerseal et de Kerblay de profiter plus sereinement de leur été 2012, et aux véhicules de transiter entre Saint-Jacques et le bourg plus facilement. Cette réalisation est l'aboutissement de près de 30 ans d'attente et de réflexion sur la sécurisation de ces villages.

Aménagement en sens unique pour le quartier de Banastère

Les travaux consistent à aménager la rue Marie Le Franc afin de la rendre en sens unique et assurer la protection des piétons. Au programme : pose de potelets sur la chaussée pour délimiter le cheminement piéton et marquage en résine, refonte de la signalétique de police.

Aménagement urbain à Saint-Jacques

Sur le secteur de Saint-Jacques, une réflexion est menée simultanément sur les aménagements urbains concernant la rue du Port et sur l'axe entre le camping de Saint-Jacques et la plage de Kerfontaine.

La première phase de travaux concernera la rue Hent er Lenn et une partie de la rue des Plaisanciers. Elle débutera au cour du 1er semestre 2013 par les travaux d'enfouissement des lignes et la réfection des réseaux, pour se compléter au second semestre par les aménagements de voirie.

Ces aménagements consisteront notamment à donner plus de cohérence aux circulations douces (voies avec cheminement piéton, vélo, etc.), embellir les espaces (enfouissement des réseaux et création d'espaces délimités) ou encore sécuriser les déplacements des usagers (stationnement de bus dédié).

Ambiance recherchée pour mettre en valeur la vue sur le rivage

Réduire sa consommation électrique avec Voltalis

Dans l'optique de réaliser des économies d'énergie, la commune a fait poser des boitiers «Voltalis» dans certains bâtiments communaux. Ces boitiers sont installés au niveau du tableau électrique pour permettre une régulation de la consommation électrique des équipements. La commune de Sarzeau a équipé les bâtiments suivants : centre technique municipal à Kergroës, ancienne gare, centre de secours, parc des sports, maison des associations, port du Logeo. D'autres bâtiments seront équipés prochainement.

A tous les habitants chauffés au tout électrique : l'effacement diffus

La commune de Sarzeau s'est engagée à réduire ses consommations d'énergie. Pour réaliser vous-aussi jusqu'à 15 % d'économie sur votre consommation de chauffage électrique, de façon solidaire et écologique, découvrez l'effacement diffus. Voltalis, société privée, signataire d'une convention d'application du Pacte Electrique Breton auprès de l'Etat, la Région Bretagne et du RTE (Réseau du Transport d'Electricité) installe gratuitement, sans aucun frais ni abonnement, des boîtiers d'effacement diffus dans votre logement.

Pour en savoir plus sur l'effacement diffus vous pouvez contacter les conseillers Voltalis au 02 22 96 95 50 ou par mail bretagne@voltalis.com

Démarche PLU

Dates à retenir

Réunion publique de présentation du zonage et du règlement du PLU : le 23 juillet à 19h, Espace culturel.

Concertation publique (2ème phase) : du 24 juillet au 14 août inclus, en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Le Vélo Sport de Rhuys fête ses 60 ans

Le club cycliste local a une longue histoire et demeure l'association sportive la plus ancienne de la Presqu'île de Rhuys, créée le 2 décembre 1951 et enregistrée au Journal Officiel le 29 février 1952. Son président fondateur est M. Louis Dagorne. Des décennies plus tard, sous la présidence de Jérôme Lappartient, il fête une date anniversaire très symbolique, fort de plus de 120 licenciés, un nouveau record. Loin de l'âge de la retraite, le Vélo Sport de Rhuys organise un programme de festivités pour l'automne prochain. Il mettra en valeur à cette occasion, ses bénévoles à qui il doit tout, ses illustres champions et ses nombreux soutiens.

Morbi'hand

Le samedi 25 août le Handball Club de Rhuys recevra à Sarzeau la formation danoise de Kolding.

Kolding va prendre part à la 4ème édition du Trophée Morbi'hand conjointement organisée par un regroupement de clubs départementaux dont le HBC Rhuys. Le club de Kolding, de renommée européenne, compte à son palmarès douze titres de champion du Danemark en 20 ans, six titres de vainqueur de la coupe nationale en 17 ans, vingt participations dans les différentes coupes européennes en 23 ans dont une 3ème place en ligue des champions en 2002. Le club de Sarzeau a la chance de recevoir les danois qui, après une oxygénation sur le bord de mer, vont participer à une animation ouverte au public. *« C'est un grand honneur pour Sarzeau de recevoir une équipe qui compte dans ses rangs l'entraineur adjoint et deux joueurs de l'équipe championne d'Europe en janvier dernier »* témoigne Michel Crochet, président du Handball Club de Rhuys.

La billetterie de l'évènement est en ligne sur http://www.trophee-morbihand.com/

Le stade de Reims de football à Sarzeau

Les installations sportives de la ville de Sarzeau servent tous les ans de lieux de préparation physique, sportive et technique pour de nombreux clubs sportifs de football de renommée internationale. Les conditions climatiques tempérées, les structures hôtelières de la presqu'île de Rhuys ainsi que les infrastructures sportives sarzeautines se prêtent de manière optimale à ces stages sportifs. Cet été, du 17 au 21 juillet, le célèbre stade de Reims de football viendra s'entrainer à Sarzeau. Depuis sa fondation en 1931, le stade de Reims a été plusieurs fois finaliste de la coupe d'Europe des clubs champion (1956 et 1959), vainqueur de la coupe de France et champion de France (dernier titre en 2004).

ZOOM SUR...

Le Tour de Rhuys cycliste, un tremplin pour de futurs professionnels

Traditionnellement disputé un dimanche, le Tour de Rhuys cycliste change de date cette année. Les organisateurs du Vélo Sport de Rhuys recevront les meilleurs amateurs du grand Ouest, samedi 15 septembre prochain.

Le Vélo Sport de Rhuys, soutenu par la Communauté de communes, le Conseil général du Morbihan et des partenaires privés séduits par ce projet, offre un évènement sportif de haut niveau dans un cadre merveilleux, en prolongement de la saison estivale. De Saint-Gildas de Rhuys à Le Tour du Parc, le rythme sera encore très élevé pendant 160 km. Disputé l'an dernier à plus de 43 km/h de moyenne entre Saint-Armel et Arzon, il avait sacré Angelo Tulik, un espoir dans l'hexagone, âgé de 21 ans et devenu depuis néo-professionnel aux cotés de Thomas Voeckler chez Europcar. Un autre ancien lauréat, le Rennais Julien Simon, en 2007 au Hézo, est devenu un des piliers de l'équipe Saur-Sojasun. Ces réussites sportives ravissent les dirigeants et bénévoles, pleinement mobilisés chaque année au service de ces coureurs talentueux, qui devraient continuer à se succéder au palmarès, la course bénéficiant désormais d'une renommée supérieure suite à son accession en 2011 au plus haut niveau dans la hiérarchie amateur en France. Atypique et dépassant le simple cadre du sport, le Tour de Rhuys cycliste est promis lui aussi à un bel avenir !

Une équipe de jeunes Sarzeautins aux joutes du Kiwanis

Les joutes nautiques du Kiwanis se dérouleront sur le port de Vannes, dimanche 19 août. Comme chaque année depuis plus de 20 ans, plusieurs milliers de spectateurs assisteront, gratuitement, tout au long de la journée, à ce spectacle convivial et haut en couleurs.

Les joutes nautiques du Kiwanis, entre les équipages des communes de la région vannetaise, donnent lieu à des affrontements héroïques, acharnés, mais toujours amicaux ! Pour la deuxième année consécutive, Sarzeau s'est engagée dans la compétition avec une équipe composée de jeunes de Saint-Jacques : Mickael Parisi, Jonathan Parisi, Thomas Chapon, Brewen Le Moal, Kevin Stephan, Vincent Mainberte, Pierre Le Tutour et Samuel Moricet sont les membres de l'équipage 2012.

ZOOM SUR...

Fruits et légumes : vente en libre cueillette avec «Rebom»

Pendant la saison estivale, le chantier d'insertion par le maraîchage bio lance une formule inédite sur la presqu'île : la vente en libre cueillette de certains fruits et légumes. Le mercredi et le vendredi matin, chacun pourra cueillir son panier de fraises ou petits pois sur le chantier de Calzac avant de passer à l'étal de vente pour le compléter avec d'autres produits.

Contact : www.rebom.org

Une journée au zoo pour les enfants

Après Disneyland à Paris, le « Lions Club du Morbihan » en partenariat avec le zoo de Pont Scorff, vient d'organiser une nouvelle journée de détente pour six enfants de Sarzeau, au fameux parc animalier du Pays de Lorient.
Au cours de cette journée, les enfants ont voyagé au travers des cinq continents, à la découverte des girafes, éléphants, panthères, rhinocéros, singes ou encore des majestueux lions blancs… Grâce aux spectacles ludiques et pédagogiques, ils ont pu découvrir de près le monde fantastique des otaries, des oiseaux marins ou encore le ballet magique des perroquets en plein vol.
Merci aux organisateurs et aux donateurs qui ont contribué à ce moment inoubliable pour les enfants.

Comme de nombreuses associations de parents d'élèves, Div-yezh participe à la vie de l'établissement scolaire en représentant les familles auprès de l'administration scolaire. Avec une particularité toutefois, l'association vise à informer sur le principe, le fonctionnement et les modalités de mise en place des classes bilingues breton-français dans l'enseignement public.

Div yezh

En breton, Div yezh signifie deux langues. Depuis plus de 30 ans cette association de parents d'élèves encourage et soutient tous les élèves de l'école publique et notamment ceux qui apprennent ou souhaitent découvrir le breton.

La vie d'une association locale telle que Div-yezh passe souvent par son implication dans la vie pédagogique et dans les animations qu'elle peut créer. Les recettes des animations organisées ont déjà permis, par exemple, l'organisation de sorties pédagogiques, spectacles ou encore la création d'un char pour le carnaval.
Cette année pour la première fois, à l'occasion de son 20ème festival de musique « Fest'Div Yezh » (qui a lieu tous les ans au mois de mai) l'association et l'Espace culturel L'Hermine se sont associés.
Ensemble, ils ont permis au groupe Bashavav, musique des Balkans, de se produire lors du festival et d'accueillir une résidence d'artiste.
A cette occasion, un groupe d'élèves de la classe bilingue a pu « donner de la voix » en breton face au public.

Plus d'informations sur http://div-yezh.org/

An Dans Kozh passe en 3ème catégorie

A l'occasion de concours de chorégraphie des cercles celtiques du Morbihan, le cercle de Sarzeau a remporté une première place en 4ème catégorie. C'est sur une suite de Loudéac, composée par Tim et Katia, que le groupe a obtenu une bonne note scénique qui a permis l'accès à la 3ème catégorie. Il était accompagné par ses musiciens, un couple biniou bombarde, deux violons, un accordéon et une percussion, ainsi que par les chants des autres membres du cercle.

ÉCONOMIE

Le budget de Sarzeau en 2012

Le budget a été voté pour la deuxième année consécutive conformément à la prospective budgétaire [2010-2016] et au plan pluriannuel d'investissement. Si ce dernier évolue dans le temps (recalage des projets entre prévu et réalisé), il demeure la trame de référence dans laquelle les projets concrets s'inscrivent. Le budget 2012, comprenant le budget principal et ses budgets annexes, totalise ainsi 23,5 millions d'euros dont 12,7 M€ pour le fonctionnement et 10,8 M€ pour l'investissement.

La section de fonctionnement du budget principal : 10,3 M€

La section de fonctionnement prévoit le financement de toutes les dépenses générales des services de la commune, les dépenses de personnel, l'entretien des bâtiments et voies, le fonctionnement des services scolaires, de restauration scolaire, les centres de loisirs pour les enfants et adolescents, l'animation de la commune et les subventions versées aux associations et autres organismes.

Le budget principal de la commune verse des participations au Centre Communal d'Action Sociale (garde et éveil des enfants, portage de repas aux personnes âgées, aides aux personnes rencontrant des difficultés), au Service Départemental d'Incendie et de Secours et, depuis deux ans, l'attribution de compensation due à la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys pour compenser les charges de l'espace culturel qui lui ont été transférées. Enfin, le budget prévoit les dépenses liées aux intérêts des emprunts et, en variable d'équilibre, le virement à la section d'investissement qui constitue l'autofinancement prévisionnel de la commune.

Dépenses de fonctionnement
10 287 059 €

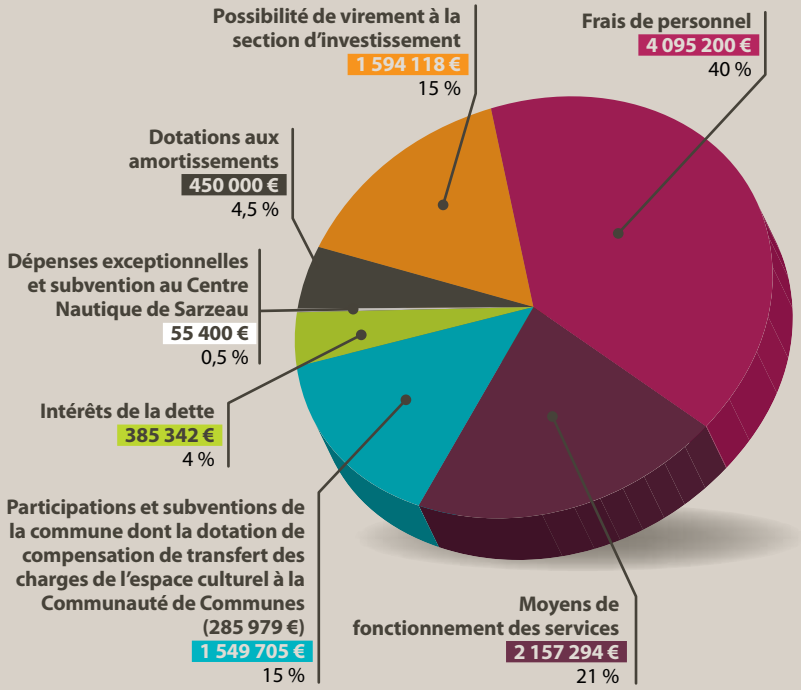

Recettes de fonctionnement
10 287 059 €

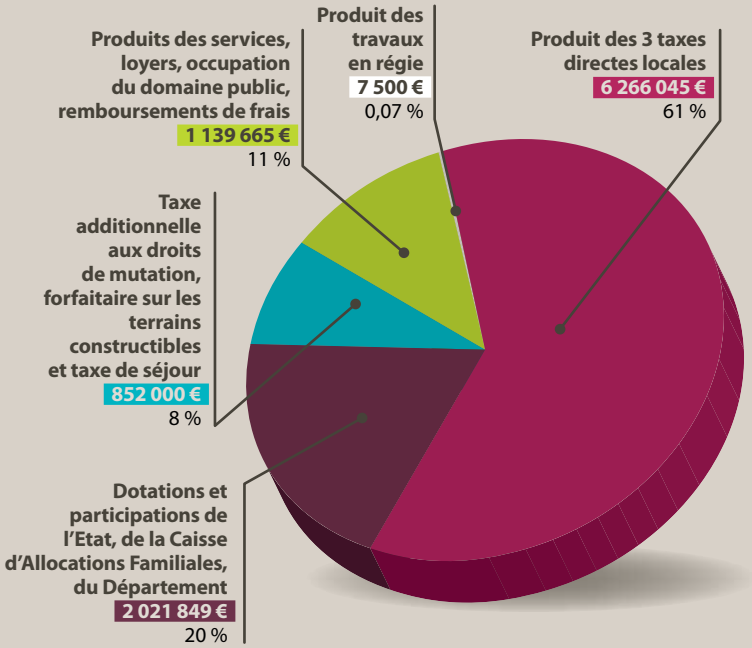

Charges d'investissement
9 497 056 €

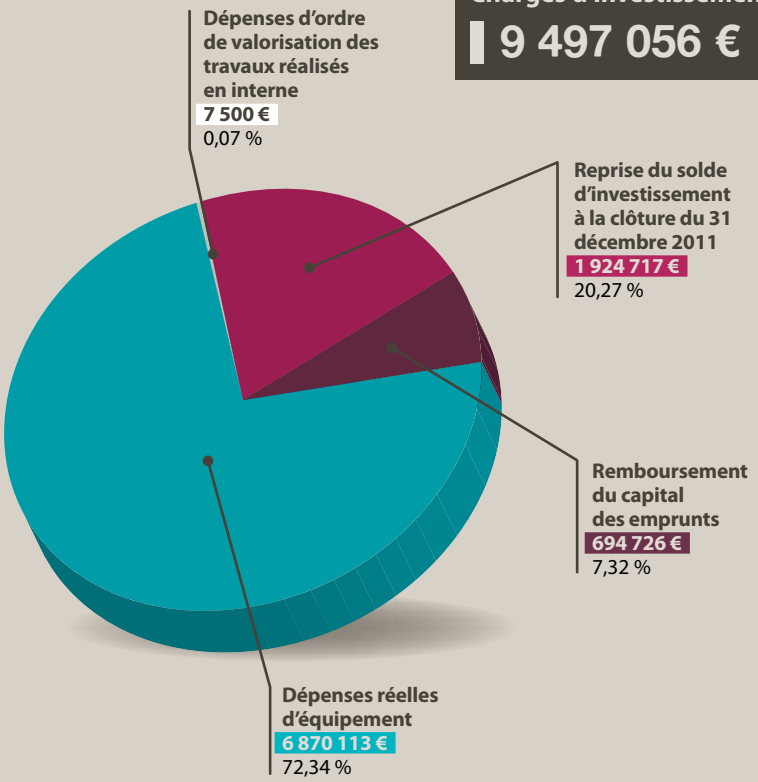

Ressources d'investissement
9 497 056 €

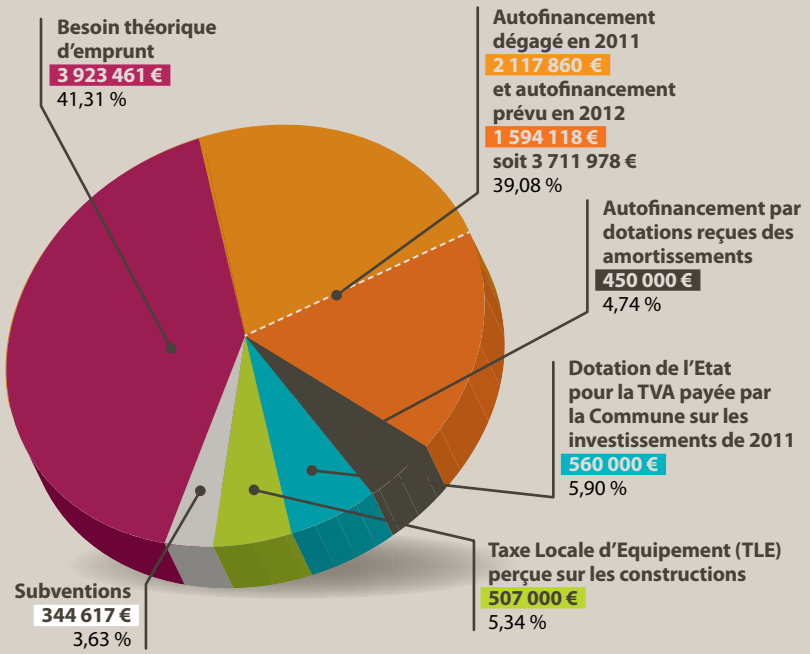

La section d'investissement du budget principal : 9,5 M€

En ce qui concerne l'investissement, le budget prévoit la poursuite des autorisations de programme pour les travaux d'importance (construction du Centre Technique Municipal achevée au premier trimestre 2012 et réalisation des travaux connexes à l'aménagement foncier engagée en 2011 pour une durée de six années).

Une nouvelle Autorisation de Programme (AP) est ouverte pour la propriété Lesage. Elle concernera dans un premier temps l'aménagement du jardin. Ouverte pour un maximum de 150 000 €, elle sera affectée de crédits de paiement de 100 000 € en 2012 et 50 000 € en 2013. Elle sera adaptée au fur et à mesure en fonction de l'évolution du projet.

D'autres AP sont envisagées dans le courant de l'année : caserne des pompiers, salle de Brillac…

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement du budget incluent les reports des dépenses et les recettes engagées avant la fin de l'année au titre de l'année 2011 soit :

- Dépenses : 1 278 000.96 €
- Recettes : 1 023 762.00 € dont 1 000 000 € pour un emprunt contracté mais non mobilisé.

Enfin, l'enveloppe des nouveaux crédits consacrés aux investissements récurrents est de 1 314 900 € en 2012 ; elle couvre l'achat d'équipements, le gros entretien de la voirie et du patrimoine immobilier… Une enveloppe spécifique est reservée aux acquisitions foncières. La section d'investissement compte également le remboursement du capital des emprunts.

Les crédits pour les autorisations de programme sont inclus dans le total des dépenses réelles d'équipement de 6 870 112,57 € qui, si l'on soustrait les reports de 2011 (soit 1 278 000.96 €), représente 5 592 111,61 €.

Le détail des principales opérations représentent 4 421 K€

Les travaux connexes à l'aménagement foncier (autorisation de programme)	580 000 €
L'aménagement du Spernec (participation au rond-point et travaux dans le hameau)	490 000 €
Les derniers paiements pour le CTM (autorisation de programme)	453 000 €
La réfection des voies après la réalisation des travaux d'assainissement	400 000 €
Les travaux d'enfouissement des réseaux	396 000 €
L'acquisition du terrain jouxtant le restaurant St Vincent	350 000 €
L'extension de la mairie	300 000 €
Les travaux de mise en sécurité du Poulhors	230 000 €
L'élaboration du PLU (autorisation de programme)	124 000 €
Les travaux d'aménagement du jardin de la propriété LESAGE (autorisation de programme)	100 000 €
Enveloppe annuelle pour la voirie	349 000 €
Enveloppe annuelle pour les bâtiments	215 000 €
Enveloppe annuelle d'extension des réseaux d'éclairage public	141 000 €
Enveloppe annuelle d'acquisitions foncières	103 000 €

Les travaux en matière d'environnement sont répartis sur de multiples actions telles le trait de côte (60 000 €), le perré de Penvins (50 000 €), les sentiers côtiers (80 000 €), etc.

PRÉSENTATION DES RATIOS FINANCIERS	Valeurs Sarzeau [1] (budget primitif 2012)	Moyennes nationales des communes touristiques du littoral maritime en 2010 [2] (strate de 5 000 à moins de 10 000 hab.)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 097.33	1 487.00
Produits des impositions directes / population	834.92	813.00
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 369.69	1 805.00
Dépenses d'équipement brut / population	879.43	454.00
Encours de la dette / population	1173.20	1 744.00
DGF (dotation globale de fonctionnement par Etat) / population	242.50	316.00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	49.73 %	51.40 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	86.87 %	89.64 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	64.21 %	25.15 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	85.65 %	96.62 %

[1] La commune de Sarzeau n'est pas surclassée
[2] Statistiques publiées par la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) le 23/05/2012 à partir de l'exploitation des comptes de gestion 2010

ÉCONOMIE

Nouveaux commerçants

Nature et détente

Centre de beauté naturo-esthétique. Gamme de soins et maquillages effectués avec les produits «Phyt's» et «couleur caramel».

Institut ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h
Contact : 02 97 41 39 75
11 rue du Maréchal Foch

Sémaphore change d'adresse

Vente directe d'usine de vêtements marins homme, femme, enfant. Le magasin est désormais installé place Duchesse Anne.

Ouvert du 1er avril au 15 octobre, du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h
Contact : 02 97 41 43 82
Place Duchesse Anne / www.semaphore.eu
(commande possible sur le web)

Afrikan Art

Vente d'artisanat et bijoux d'Afrique.

Ouvert toute l'année, du mardi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 15h à 19h
+ le dimanche de 10h à 12h
Contact : 02 97 53 86 32
Rue Poulmenach / www.afrikan-art.com

La nurserie du Golfe

Vente de naissains d'huîtres creuses, palourdes et oursins auprès des professionnels. Visite et dégustation d'huîtres durant la saison d'été.

Renseignements auprès de
Marie-Gabrielle P-Capodano : 06 08 22 32 69
9 chemin de la pointe de Bénance

La foire de retour dans le centre-ville

La foire, qui se tient toute l'année le 3ème mercredi de chaque mois, change de lieu. Vous la trouverez désormais sur la place Richemont, entre l'église et la mairie.

A noter : en ce printemps 2012, le «marché alimentaire» a fêté sa deuxième année d'existence, il a lieu tous les samedis matin place Richemont. Ce marché rencontre un vrai succès tant auprès des habitants que des visiteurs ponctuels. Une vraie dynamique pour le centre bourg durant toute l'année !

PORTRAIT

Les coulisses de ma mairie...

Depuis 2008, les portraits de l'ensemble des services de la mairie vous ont été présentés. Nous arrivons à la fin de la série avec deux dernières présentations : la Direction Générale des Services (DGS), les secrétariats du maire et de la DGS et le service communication qui terminera la série dans le prochain numéro.

La Direction Générale

Située au 1er étage de la mairie de Sarzeau, la Direction Générale regroupe la Directrice Générale des Services (DGS), Viviane Feat, le secrétariat du maire assuré par Karine Guimard et le secrétariat de la DGS et des élus confié à Karine Parrot. L'équipe compte également un agent polyvalent, Yannick Jacob, venue renforcer les services administratifs en 2010.

Viviane Feat est Directrice Générale des Services en poste à Sarzeau depuis juin 2009. Elle conseille le maire dans la mise en œuvre de la stratégie et des projets de la municipalité et assure l'interface entre les élus et l'administration. Elle supervise l'ensemble des services municipaux avec la collaboration des directeurs de pôles. Plus spécifiquement chargée du pôle ressources, elle encadre en lien direct les services affaires juridiques, communication, courrier, finances, informatique et ressources humaines. Ingénieur principal de la fonction publique territoriale, diplômée d'un DESS de l'Institut de sciences politiques de Lyon, spécialisée en finances publiques, elle a occupé des postes d'encadrement et de direction dans différentes collectivités.

Karine Parrot, assistante de la DGS, est chargée du secrétariat de direction, de la gestion des actes administratifs et du suivi du courrier. Elle est également responsable de l'organisation du Conseil municipal, assure le suivi des archives municipales et s'occupe de l'approvisionnement de fournitures pour le pôle ressource.
Karine est de plus chargée du secrétariat des élus. Elle a rejoint le service en 2009 après une première expérience dans un Sdis (Service départemental d'incendie et de secours).

De gauche à droite : Karine Guimard, Viviane Feat, Yannick Jacob et Karine Parrot

Karine Guimard est la collaboratrice directe du Maire dont elle organise la vie professionnelle : gestion de l'agenda, relations presse, suivi des dossiers courants, secrétariat et interface avec les autres collectivités et organismes.
Elle est également responsable de l'organisation du bureau municipal hebdomadaire en collaboration avec la DGS et assure le suivi de ces réunions. Titulaire d'un master 2 en politiques culturelles, elle a rejoint la commune de Sarzeau en 2008.

Yannick Jacob, adjoint technique polyvalent, elle assure l'ouverture et la répartition du courrier et effectue des tâches variées en appui des services, comme la reprographie, la distribution du «Sarzeau hebdo» dans les commerces ou encore la livraison de plis. Yannick a intégré les services municipaux en 1992. Elle a occupé différents postes et après plusieurs années passées dans le service des affaires scolaires, elle a rejoint l'équipe administrative fin 2010.

ZOOM SUR...

Pas de congés d'été pour le don du sang

Pour l'année 2011, les dons de sang sur la Presqu'île de Rhuys ont été en augmentation de plus de 20 % par rapport à 2010. L'Amicale des Donneurs de Sang de la Presqu'île de Rhuys continue de se mobiliser, avec le soutien des différentes communes de la presqu'île.
L'été, les besoins sont encore plus importants, deux collectes auront donc lieu à Sarzeau : les **6 juillet et 11 août de 9h à 13h à l'espace culturel**.
L'Etablissement Français du Sang a également besoin de donneurs de Plasma (vous pouvez consulter le Blog de l'amicale : http:// dondusangsarzeau.wordpress.com)
L'association des donneurs de sang remercie l'ensemble des donneurs et encourage les nouveaux volontaires à prendre contact avec l'association.

Conditions requises pour le don de sang

- Etre âgé de 18 à 70 ans (jusqu'à la veille des 71 ans)
- Pour un 1er don : de 18 à 65 ans et sur avis médical
- Poids corporel supérieur à 50 kg
- Etre en bonne santé

Laisse de mer et dune embryonnaire
L'avant plage et la plage constituent le socle d'un monticule de sable, plus connu sous le nom de dune. La plage est jonchée d'éléments qui forment un habitat particulier : la laisse de mer. Cet habitat est composé par « ce que laisse la mer ». On y retrouve des algues, des coquillages, du bois flotté qui sont des éléments naturels, mais aussi malheureusement des déchets (plastiques, cordages, verres, etc.). Les laisses de mer ont un rôle important dans l'écosystème de la plage et ont pour fonction de protéger la dune des effets mécaniques des vagues (amortissement des vagues, rétention du sable). Les premières plantes du haut de plage et la laisse de mer construisent la dune en retenant le sable et forment ainsi la dune embryonnaire.

Dune mobile (ou blanche)
Au dessus de la dune embryonnaire, en haut de plage, le sable s'accumule sous l'action du vent. Le piégeage de ce sable par la végétation forme une « butte » de sable qui avance ou recule au gré des tempêtes hivernales. Cette « butte » est appelée dune mobile ou dune blanche. Les plantes contribuent à la stabilisation temporaire du sable grâce à leurs racines ou leurs tiges.

Dune fixe (ou grise)
En s'éloignant de la mer, l'impact du vent (mitraillage par le sel des embruns) diminue et permet l'établissement d'une végétation plus variée. Les mousses et les lichens constituent le « fond » du tapis végétal de la dune fixée. Ces plantes confèrent la couleur grise à la dune. La végétation des pelouses dunaires joue un rôle de fixation du sable. Ces dunes peuvent parfois se prolonger vers une dune boisée.

Littoral, protégeons les dunes

Sable fin, vagues, soleil et farniente… Comme chaque saison, la plage s'offre aux habitants et aux touristes. Mais connaissez-vous vraiment cet espace naturel ? Quels sont ses secrets (comment se forme la dune, à quoi sert-elle) ? Quels trésors abrite-t-il (faune et flore sauvage) ? Quelles menaces pèsent sur nos plages ?
Que pouvons-nous faire pour préserver le milieu dunaire ?
Ce dossier est l'occasion de découvrir ou redécouvrir les « coulisses » du paysage idéal de nos vacances et de faire un petit rappel de la règlementation à respecter ainsi que la bonne conduite à adopter pour profiter encore longtemps de ce milieu écologique exceptionnel.

La dune : une végétation organisée

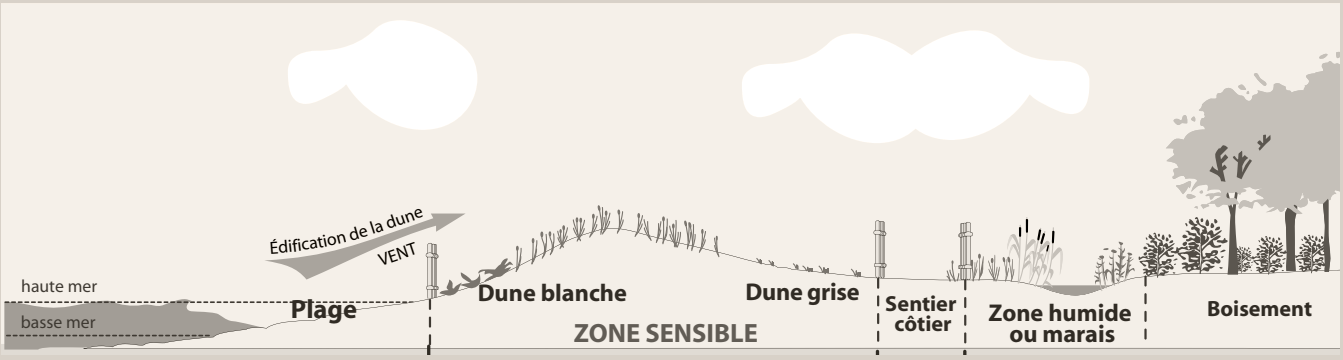

Un milieu naturel vivant

La flore dunaire, un trésor fragile

Les dunes sont des milieux naturels, peuplés d'êtres vivants discrets qui doivent s'adapter à cet environnement. Les algues contenues dans la laisse de mer, qui jouent un rôle essentiel dans la formation des dunes, servent aussi d'abri pour la faune des plages (comme la puce de mer) et sont le point de départ de la chaine alimentaire de différentes espèces (comme le gravelot à collier interrompu, oiseau protégé qui niche sur la plage). A Sarzeau, le Pourpier, le Cakilier, le Liseron des dunes, le Chardon bleu ou encore l'Immortelle des dunes s'y développent et fixent le sable à l'aide de leurs racines.

La laisse de mer a deux grands rôles :

- L'un biologique :
  elle constitue le point de départ pour différentes chaînes alimentaires et apporte les nutriments aux plantes pionnières.
- L'autre physique :
  elle retient le sable en haut de plage.

Focus sur...

Le Gravelot à collier interrompu est une espèce rare et menacée qui fréquente nos plages, en particulier sur le secteur de Beg Lann à Penvins. Il a la particularité de se reproduire et de nicher au niveau de la laisse de mer et de la dune, d'avril à fin juin. Ses œufs (au nombre de 2 ou 3) sont déposés à même le sable, les graviers ou en pied de dune. Il n'y a pas de nid et la couleur des œufs les rend souvent vulnérables au piétinement. C'est pour cette raison que le SIAGM (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan) a mis en place cette année des petites clôtures afin de protéger les nids des quelques couples repérés. Une affichette explicative accompagne ce dispositif. Cependant cette mesure ne les protège pas des chiens non tenus en laisse. Soyez discrets et vigilants afin de ne pas les déranger.

Et derrière la dune ?

A Sarzeau, la dune se prolonge naturellement par des marais arrière littoraux.
Il s'agit de dépressions (naturelles ou artificielles), formant des zones humides derrière le cordon dunaire. Ces zones humides recèlent une mosaïque de milieux (marais, lagunes, roselières, herbiers…) qui abritent différentes espèces d'oiseaux, d'insectes et de plantes caractéristiques. Une autre richesse écologique à découvrir !

à observer !

Quelques habitants des dunes sarzeautines :

FLORE :

Pourpier de mer *(Honkenya peploides)*

Cakilier maritime *(Cakile maritima)*

Liseron des dunes *(Calystegia soldanella)*

Chardon bleu *(Eryngium maritimum)*

Immortelle des dunes *(Helichrysum stoechas)*

FAUNE :

Gravelot à collier interrompu *(Charadrius alexandrinus)*

Puce de mer *(Talitrus saltator)*

Machaon *(Papilio machaon)*

Un milieu naturel fragile et protégé

Pourquoi protéger les dunes ?

La dune, une fois bien fixée par les plantes, joue un rôle essentiel dans la protection du trait de côte lors des tempêtes. Elle absorbe l'énergie des vagues et les freine avant qu'elles n'atteignent les secteurs habités. Une dune en bon état est riche de végétation, mais cette flore est très sensible. Sa destruction favorise l'érosion. La dune s'effondre et recule progressivement. Il faut alors intervenir et la renforcer par la pose de ganivelles.

Comment protéger les dunes ?

Pour protéger les dunes commençons par les respecter. Les aménagements de sentiers sont utiles pour éviter la dégradation des dunes. Il est donc du devoir de chacun de les respecter, de ne pas passer derrière les ganivelles et de ne jeter aucun déchet sur les dunes. En respectant les aménagements et donc l'environnement des dunes, nous contribuons à les préserver.

Gestes à adopter

- Suivre les sentiers balisés
- Ne pas passer derrière les ganivelles
- Jeter ses déchets dans les poubelles appropriées ou les emporter avec soi

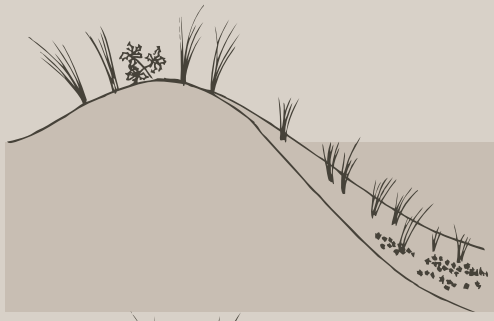

La dune est en bon état
Présence de végétation typique telle que le Panicaut maritime, la Giroflée des dunes ou le Pourpier…

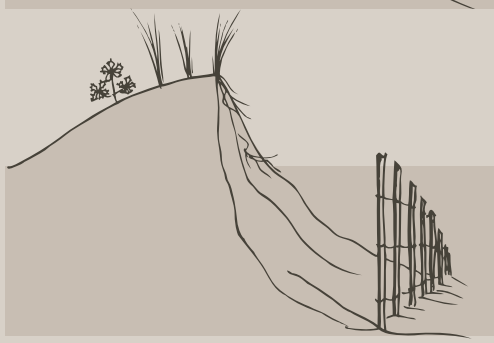

La dune est endommagée
Pose de ganivelles le long du cordon dunaire.

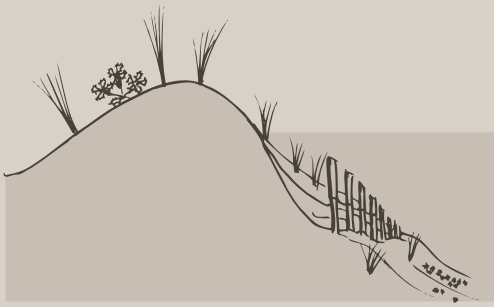

La dune se reconstitue
Piégeage du sable par les ganivelles, reprise de la végétation de part et d'autre de ces clôtures.

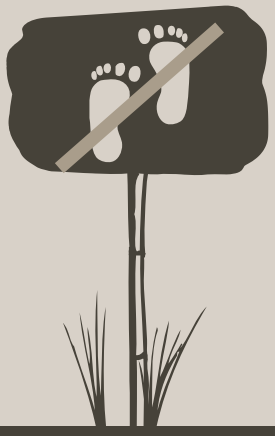

Les ganivelles
Clôtures installées le long des dunes et formées de lattes de châtaignier qui piègent le sable apporté par la mer ou le vent. Elles permettent ainsi de reconstituer les dunes et de canaliser les promeneurs sur les sentiers afin d'éviter le piétinement, pour laisser la végétation reprendre sa place et fixer le sable.

« Protéger les dunes c'est aussi protéger les plages »
La Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys procède au ramassage des déchets et des gros échouages d'algues sur les plages les plus fréquentées. Sur les autres plages, les éléments naturels sont laissés et seuls les déchets d'origine anthropique (qui est le résultat de l'activité humaine) sont ramassés manuellement afin de préserver l'environnement.

Sarzeau fait partie du réseau Natura 2000

C'est un réseau écologique européen de sites naturels abritant des milieux (ou habitats) et des espèces dites d'importance communautaire, qui sont menacé(e)s à l'échelle européenne
Le réseau Natura 2000 participe activement à la préservation des milieux et des espèces tout en tenant compte des activités sociales, économiques et culturelles. Avec plus de 1700 sites en France, le réseau couvre 12,4% de la surface du pays. Depuis mai 2007, l'ensemble Etier de Pénerf et Marais de Suscinio a été désigné site Natura 2000. Il couvre ainsi tout l'espace dunaire et les marais arrière littoraux de Sarzeau.

Retour sur le nettoyage des plages à l'occasion de la semaine du développement durable

Le samedi 7 avril, l'opération « rivages propres » a rassemblé une centaine de personnes. Ce nettoyage des plages a permis de collecter 56 sacs de 120 litres de déchets. Pour récompenser la bonne volonté des participants, cette matinée s'est clôturée par un verre de l'amitié et une dégustation d'huitres offertes par Mme Bougio, présidente du Syndicat Ostréicole de Sarzeau.
En parallèle, six élèves de l'IME de Plumelec ont effectué un ramassage des déchets sur la plage de Penvins le mercredi 4 avril. Depuis plusieurs années, les élèves de cet institut nettoient notre littoral trois à quatre fois par mois de décembre à mars. Un acte civique et pédagogique qui leur permet de découvrir le milieu marin.

Les jeunes et encadrants de l'IME de Plumelec accompagnés par Georges Guéguen, 1er adjoint au maire (à gauche sur la photo) et Carine Couteau du service environnement (2ème en partant de la droite)

Cette année également une soixantaine d'élèves du collège Sacré Cœur de Vannes ont parcouru le littoral, de Beg Lann à Suscinio, et les participants du Breiz Tandem Tour (étudiants de l'IGR) se sont chargés de nettoyer le secteur de Banastère à Penvins. La municipalité remercie tous les bénévoles ainsi que les membres du conseil municipal des jeunes qui ont répondu présents et participent chaque année à la préservation du littoral.

RETOUR SUR...

La semaine du développement durable s'est déroulée du 1er au 7 avril 2012. A cette occasion, la commune de Sarzeau a organisé divers évènements sur différents thèmes.
L'exposition « Une année de biodiversité en Bretagne » (fournie par l'espace des Sciences de Rennes) a été mise en place pendant tout le mois d'avril à la maison du tourisme et a permis aux visiteurs de découvrir 12 espèces emblématiques de notre Région.
Un café débat a été organisé pour la première fois sur le thème des économies d'énergie. A cette occasion, une quinzaine de personnes sont venues pour échanger sur les gestes qui comptent pour réduire leur facture énergétique. Gaëlle Roger, animatrice de l'Espace Info Energie de Vannes, a donné un certain nombre d'astuces et de conseils que vous pouvez retrouver sur www.bretagne-energie.fr ou auprès de votre conseiller au 0 820 820 466. Une formule conviviale et prometteuse qui sera certainement renouvelée l'année prochaine.

Rappel de la règlementation des plages

Un arrêté municipal règlemente l'accès aux plages dans certains cas. Voici un rappel pour les usages les plus fréquents. Retrouvez l'arrêté complet sur notre site www.sarzeau.fr > Découvrir Sarzeau > Ses plages

Soumis à règlementation selon les périodes et horaires de l'année :

Véhicules à moteur
Sauf autorisation expresse et préalable de l'administration, l'accès et la circulation de la plage sont interdits à tout véhicule à moteur (exceptions faites de ceux utilisés par la commune ou son délégataire dans le cadre de leurs fonctions). Toutefois les véhicules à moteur pourront stationner sur les cales réservées à la mise à l'eau exclusivement le temps nécessaire à la descente ou à la remontée des bateaux.

Cavaliers
Autorisés avec des restrictions horaires

A noter : les cavaliers doivent circuler à proximité du flot, entre celui-ci et la dernière laisse de haute mer. Quels que soient les coefficients des marées, ils ne doivent pas évoluer dans l'eau du 1er juin au 15 septembre.

Chiens et autres animaux
Règlementés et en partie interdits pendant la période estivale et vacances scolaires.

A noter : les propriétaires des animaux sont tenus de ramasser les excréments.

Engins volants ou téléguidés, cerfs-volants
Autorisés toute l'année sur la pointe « En Iniz » à Penvins. Interdit entre 9h30 et 20h sur toutes les autres plages

Kite-surf
Autorisé dans une zone strictement balisée du 15 juin au 15 septembre entre la plage de Penvins et celle de Landrezac.

CONSEIL MUNICIPAL

19 mars 2012

Administration générale
Délégation de Service Public (DSP) du camping de Penvins : validation du cahier des charges des comptes.

Finances et personnel
Adoption des comptes de gestion 2011 : commune et budgets annexes.
Adoption administratifs 2011 : commune et budget annexes.
Affectation des résultats 2011.
Exercice 2012 : autorisations de programmes (AP) CTM ; autorisations de programmes (AP) LESAGE.
Budget primitif exercice 2012 - budget principal commune, budget annexe Zone Activités de Kerollaire, budget annexe lotissement Spernec, budget annexe maraichage bio, budget annexe Camping de Penvins, budget annexe Centre Nautique de Sarzeau, budget annexe ports et mouillages du Golfe, budget annexe les mouillages de l'océan.
Vote des taux 2012 de la fiscalité directe.
Eadm : modification des modalités de garantie d'emprunt pour le secteur de Francheville (annule et remplace la déliberation 2011-215).
Tarif de location du local commercial de la base nautique de Saint-Jacques.
Subvention 2012 : Centre Communal d'Action Sociale de Sarzeau (CCAS).
Modification du tableau des effectifs.
Gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur.

Culture
Fêtes celtiques : tarifs 2012.

Vie associative
Subventions 2012 : associations et organismes privés.

Education - affaires scolaires - jeunesse
Crédits 2012 - établissements scolaires d'enseignement public.
Subventions 2012 aux établissements scolaires extérieurs.
Subventions 2012 aux établissements scolaires élémentaires privés.
Ecole privée Sainte-Anne : subvention de fonctionnement 2012 et avenant à la convention.
Aide au fonctionnement du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté (Rased).
Subventions 2012 aux collèges de Sarzeau.
Subventions 2012 aux associations scolaires.

Sport
Centre Nautique de Sarzeau - Tarifs 2012.

Urbanisme
Commission des sites et paysages : permis SARL « Ferme fromagère de Suscinio ».
Dénomination d'une voie privée au Roaliguen.
Bilan des acquisitions et cessions de terrains 2011.
Modification simplifiée n°3 du Plan d'occupation des sols (POS).

Environnement
Demande de subventions au Conseil général du Morbihan - Espaces naturels.
Conseil général du Morbihan : convention de délégation de gestion de la lagune Est du marais de Suscinio.
Convention de gestion des marais - Renouvellement.
Convention multiservices avec la Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures (FEMODEC) 2012-2014.
Convention avec la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys pour l'intervention du chantier d'insertion nature et patrimoine.

Agriculture
Bail agricole Taraud / Le Vaillant.

Affaires maritimes
Zones de plates au Port du Logeo : création et tarifs 2012.

Travaux
Tarifs 2012 - services techniques municipaux.
Attribution du Marché public n°56240-12-004 : travaux connexes aménagement foncier - Tranche 2.
Construction du Centre Technique Municipal : avenants aux marchés publics.
Avenant 3 au marché public n°56240-10-0048 - lot n°3 : terrassement clôture - Duval Paysage.
Avenant 2 au marché public n°56240-10-0067 - lot n°16 : plafonds suspendus - Gauthier Plafonds.
Avenant 2 et 3 au marché public n°56240-10-0068 - lot n°17 : peinture - Le Baron Beaudouard.
Avenant 2, 3 et 4 au marché public n°56240-10-0070 - lot n°19 : électricité VMC - ELTIC.

Intercommunalité
Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM) : convention de mise à disposition du domaine public.

Informations
Dates des prochaines réunions plénières du Conseil Municipal (non publiques).
SIAEP : Tarifs assainissement 2012.

CONSEIL MUNICIPAL

21 mai 2012

Administration générale
Mission Locale : contribution 2012.
Tarif de location de l'ancien Centre Technique Municipal.

Finances et personnel
Budget Commune : correction des soldes au 31 décembre 2011 après opérations d'ordre non budgétaires.
Exercice 2012 : autorisation de programme pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers / autorisation de programme pour la propriété Lesage.
Autorisation de programme : construction du centre technique municipal.
Admission en non-valeur de recettes diverses.
Budget principal commune : décision modificative n°2012-01.
Budget des ports et mouillages : décision modificative n°2012-01.
Budget CNS : décision modificative n°2012-01.
Centre Nautique de Sarzeau - Subvention du budget principal au budget annexe.
Convention SNSM.
Prise en charge de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
Plan de formation intercommunal - convention de partenariat avec le CNFPT.
Formations de perfectionnement ou professionalisation payantes - conventions de financement avec le CNFPT.
Création d'emploi non permanents et permettant le recrutement d'agents non titulaires de droit public (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité).

Animation - Vie associative
Subventions aux associations.
Règlement intérieur et Modalités de location de la salle des fêtes de Brillac.

Culture et patrimoine
Maison Lesage.
Manifestation culturelle : les nocturnes littéraires.

Education - affaires scolaires - jeunesse
Avenant au marché de restauration collective.
Tarifs des camps enfance jeunesse 2012.

Urbanisme
Kerollaire III : vente du Lot n°14 à la Sarl Burban TP / vente du Lot n°12 à la SCI Mariemma / vente du Lot n°3 à la SCI Yann Robic.
Acquisition de terrains à titre gratuit - Consorts Le Minnier.
Eco Quartier de Francheville : approbation du projet / lancement de la procédure de concession d'aménagement / désignation de la commission d'aménagement et de la personne habilitée à mener les discussions.
Loi du 20 mars 2012 : non instauration de la majoration des droits à construire.

Environnement - patrimoine
Validation de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau.

Travaux
Parc d'activités Kerollaire III : approbation d'avenants pour les travaux d'aménagement.
Autorisation d'enfouissement des lignes : secteur de Saint-Jacques dans les rues Closchebey, Plaisanciers, Hent Er Lenn.
Demande de subventions travaux connexes à l'aménagement foncier.
Attribution du marche 56240-12-013 travaux connexes - Tranche 3.

Intercommunalité
CCPRhuys - CLECT et Attributions de Compensation pour 2012.

TRAVAUX

Inauguration du nouveau Centre Technique Municipal

L'inauguration du nouveau Centre Technique Municipal (CTM) s'est déroulée le samedi 24 mars sur le site de Kergroës. Ce fut aussi l'occasion d'une journée portes ouvertes durant laquelle tous les Sarzeautins intéressés ont pu venir visiter ce nouvel espace de travail.

Au milieu de la photo, le maire accompagné de Jean Le Boulho, adjoint aux travaux.

De nombreux « officiels » de la Presqu'île étaient présents à cette occasion. Sur la photo, de gauche à droite : Gérard Labove, maire d'Arzon et président de la Communauté de communes ; André Mocquard, ancien maire de Saint-Gildas de Rhuys ; David Lappartient, maire de Sarzeau et Conseiller général, Georges Guéguen, 1er adjoint au maire de Sarzeau, Camille Le Joubioux, ancien maire du Tour du Parc et Henri Bénéat, ancien maire de Sarzeau.

à noter !

Superficie totale du bâtiment : 1854 m²
dont 376 m² de bureaux et vestiaires
665 m² de locaux pour le stockage des matériels pour les manifestations et associations
812 m² pour les différents ateliers : voirie, bâtiments, espaces verts et garage.

Visite d'un groupe, guidé par Jean-François Ravaux, directeur du Pôle territoire

L'ouverture du nouveau CTM est l'aboutissement de deux ans d'un projet suivi et porté par les élus et les services communaux. Dix mois de travaux ont été nécessaires pour le faire sortir de terre.
Afin de faire face à l'affluence des visiteurs, l'ensemble des équipes des services techniques s'est mobilisé pour présenter leurs nouveaux locaux mais aussi informer et partager avec les habitants sur leurs métiers et leurs actions en faveur de la population sarzeautine.

Lors de son discours, le maire a remercié et félicité l'ensemble des personnes et entreprises ayant participé au projet qui a pu sorti de terre rapidement.

ANIMATIONS

Retour sur la 2ème édition de la fête du printemps

Malgré la météo qui n'avait rien à voir avec la saison, la « fête du printemps » s'est déroulée le 29 avril dernier dans la bonne humeur.

Le matin, conduit par la batucada « Ploukatak » de Questembert, le défilé a emmené les participants de l'Espace culturel l'Hermine vers la place Richemont pour la pesée des huit équipes en compétition.
L'après-midi, les jeux bretons (boule pendante, course à pieds attachés ou encore galoche sur billot, etc…) ont permis aux équipes de s'affronter pour prétendre au titre de vainqueur. La journée a été rythmée par la compétition mais également par le bagad de Rhuys qui a offert un intermède musical entre deux joutes.
En fin de journée, l'arbitre officiel de la fédération nationale des sports athlétiques bretons a décompté les points et rendu son verdict : l'équipe des « Pirates » de Kerouhet / Saint-Maur à obtenu la 1ère place avec 44 points, devant les « Racassous » de Saint-Jacques qui ont obtenu 42 points et les « Celtes » du centre bourg gratifiés de 32 points.

Le Maire a remis le trophée à l'équipe victorieuse les « Pirates » de Kerhouet/Saint-Maur.

L'équipe des « Bonotiers » de Saint-Martin en épreuve

Les « Celtes » du centre-ville paradent

La fête du printemps se déroule tous les deux ans. Plusieurs équipes mixtes représentant les différents quartiers de Sarzeau s'affrontent autour de jeux bretons tel que le levé d'essieu, un lancé de palets (précision), une course avec des sacs ou le lancé de botte de paille. La journée s'articule autour de la compétition et les participants sont tous motivés pour remporter le titre de champion mais ce qui règne avant tout sur la fête du printemps c'est un esprit de camaraderie dans une ambiance de fête.

Les « Grands ducs » de Landrezac

Les « Diables boiteux 2 » (pompiers de Sarzeau)

Les « Gabelous » de Penvins

Les « Racassous » de Saint-Jacques

Les « Gladiateurs » de Brillac se préparant à défiler

« Système D » pour les spectateurs

Le père Daniel, au milieu avec les fanions, pendant la fête du carénage.

FÊTE DU CARÉNAGE

Père Daniel : renaissance d'un vieux gréement

La Fête du Carénage 2012 s'est déroulée les 19 et 20 mai au port du Logeo, à Sarzeau. La 5ème édition de cette manifestation, créée et développée par l'Association des Vieilles Voiles de Rhuys, a revêtu cette année un caractère particulier puisqu'elle a été l'occasion de remettre à l'eau le « Père Daniel », tout juste sorti de son chantier de restauration, et de l'inaugurer en présence de David Lappartient, maire, Conseiller général, François Goulard, président du Conseil général du Morbihan, l'équipe des vieilles voiles de Rhuys et leur président Jean-Yves Le Petit.

Au milieu, François Goulard (président du Conseil général) et David Lappartient (Maire de Sarzeau), accompagnés par les membres des « Vieilles voiles de Rhuys » dont Jean-Yves Le Petit président de l'association.

Soutenue par la municipalité de Sarzeau qui a voté un budget d'investissement sur deux ans dans le cadre de la protection du Patrimoine Maritime, la restauration de ce cotre de 1954 par l'association des Vieilles voiles de Rhuys est un projet qui a débuté en 2010. La commune s'est portée acquéreur du « Père Daniel » et a confié son exploitation à l'association.

Pour en savoir plus sur la restauration du Père Daniel consultez le site Internet de l'association : http://www.vieillesvoilesderhuys.org

TRAVAUX

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Kerblay a emménagé dans ses nouveaux locaux

Rattaché à l'Etablissement Public de Santé Mentale EPSM Morbihan de Saint-Avé, le Centre de Kerblay a ouvert en 1974. Compte tenu de l'ancienneté de la conception et de la vétusté de ses locaux, une reconstruction s'est avérée nécessaire (voir article dans vivre à Sarzeau n°70 - Eté 2010). Après 18 mois de travaux débutés en mars 2010, les résidents ont pu emménager dans leurs nouveaux locaux en septembre 2011.

Auparavant organisés en 3 unités de 20 lits réparties sur 2 pavillons, les nouveaux locaux comprennent dorénavant 4 unités de 14 lits à 16 lits regroupées dans un seul bâtiment aux normes actuelles de confort, d'accessibilité mais aussi de qualité environnementale pour une surface utile de plus de 2500 m² sur un terrain de presque 3 hectares. Chaque unité est organisée autour d'un espace de vie ouvert sur un vaste parc. Toutes les chambres sont individuelles et disposent de leur propre cabinet de toilette (WC et douche) aménagé aux normes d'accessibilité. Les locaux communs à l'ensemble des 4 unités proposent des lieux ou salles d'activité et de détente mais aussi de soins.
Les 9 premiers mois de fonctionnement dans les nouveaux locaux permettent de concrétiser au quotidien l'objectif central du projet d'établissement de la MAS de Kerblay : permettre un accompagnement personnalisé pour chaque résident dans des locaux confortables et adaptés, favorisant le maintien de l'autonomie mais aussi la vie sociale.

En quelques mots

La Maison d'Accueil Spécialisée de Kerblay accueille des résidents adultes présentant un handicap psychique important éventuellement associé à un handicap intellectuel, moteur ou sensoriel les rendant incapables de se suffire à eux-mêmes dans les actes essentiels de l'existence et tributaires d'une surveillance médicale ainsi que de soins constants. L'établissement dispose de 60 places d'accueil permanent mais aussi de 2 places d'accueil de jour ainsi que deux places d'accueil temporaire permettant des séjours provisoires d'une durée pouvant aller de 15 jours à 3 mois (en période estivale par exemple).

Plus de renseignements au 02 97 41 78 11

ENVIRONNEMENT

Régulation des « pigeons urbains »

Le pigeon urbain, lorsqu'il est en grand nombre, peut créer de véritables nuisances. Suite aux nombreuses plaintes de riverains enregistrées et pour le maintien de la salubrité publique, un arrêté visant la régulation des pigeons urbains sur le territoire de la commune de Sarzeau avait été pris en juin 2011.
La campagne organisée en 2011 en zone limitrophe du bourg a permis la capture de 180 volatiles. Cette campagne, reconduite cette année principalement en centre bourg, a déjà permis la capture de 210 oiseaux.

ANIMATION

La mer s'invite au carnaval

Sur le thème de « la mer », le carnaval du 10 mars dernier a rassemblé de nombreux enfants et adultes qui ont joué le jeu du déguisement.
La fanfare « Ooz Band » de Questembert s'est mise en tête du défilé et a précédé les jeunes qui ont créé et tracté le « bonhomme carnaval » dans le cadre de l'espace jeunes, puis le char des parents d'élèves et la calèche des tout-petits du multi-accueil.
Le spectacle « Carabistouille » composé de chansons et de contes interactifs, a rencontré un vif succès.

Une fanfare qui a entrainé la foule avec de la musique festive.

La «pieuvre» carnaval a été conçue par l'espace jeune

FESTIVAL « PLAGES DE DANSE »

Des danseurs en état de grâce

Du 4 au 8 mai, la Presqu'île de Rhuys accueillait son premier festival de danse. Le festival a accueilli 2 423 spectateurs et 221 participants aux différents ateliers. De l'avis de tous, cette première édition de l'événement a été particulièrement réussie et le festival a incontestablement rencontré l'adhésion du public.

« Cette première édition était très importante » a indiqué Gérard Labove, Président de la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys, porteuse du projet. *« Entre notre Conservatoire qui forme des danseurs, l'Hermine, en cours de labellisation par la Direction des Affaires Culturelles de la Région Bretagne comme « scène de territoire consacrée à la danse » et enfin avec la Voilerie-Danses à Arzon, lieu consacré à la création chorégraphique, notre presqu'île s'affirme comme une « terre de danse »*. L'évènement aura accueilli près de 2 650 festivaliers (spectateurs + ateliers. *« Il est vrai que les jauges sur les spectacles se sont largement situées au-delà de nos espérances »* précise-t-on à l'Hermine.
« Plages de danse » laisse des visions étonnantes. De la danse verticale sur les murs du château de Suscinio, de la danse circassienne à l'Hermine, du Hip-Hop au Moulin de Pen Castel, des chorégraphies contemporaines en solo à la Voilerie-Danses, sans oublier un spectacle destiné aux enfants. Le festival offrait aussi des temps ludiques, des bals, des expositions ou encore des ateliers de pratique de la danse, lesquels ont affiché plus que complet. Au Conservatoire, l'accueil d'une classe de danseurs préprofessionnels du Conservatoire d'Avignon a marqué les esprits. *« Danser à leur côté est une expérience inouïe »* disent les élèves sarzeautins, très impressionnés par le niveau d'excellence des jeunes avignonnais et par la qualité du spectacle qu'ils ont offert à l'Hermine.
Ce festival, soutenu par le Conseil général du Morbihan et par la Région Bretagne, engageait la coopération de l'ensemble des opérateurs culturels de la presqu'île de Rhuys. Il reste des souvenirs émouvants, des spectacles de toute beauté, des rencontres enthousiastes, des lieux revisités et, très certainement, une seconde édition à préparer. Mais le meilleur souvenir entend-on, *« c'est d'avoir autant dansé que d'avoir regardé danser »*.

A Brillac, c'est Bernard Jacob, adjoint au maire, qui a présidé la cérémonie.

CLIN D'ŒIL

Yves Borius reçoit la Légion d'honneur

Yves Borius a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur, sur proposition du Premier ministre (François Fillon) et par décret du Président de la république (Nicolas Sarkozy).

Cette distinction reconnaissait 53 années de service actif, dont 2 ans de service militaire, 19 ans de mandat électif à Sarzeau mais surtout 32 ans d'une carrière internationale à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dont il était le directeur des finances, du budget et des programmes à Paris. Cette distinction lui a été remise par Alain Juppé, Ministre des Affaires étrangères, le 2 mai dernier au Quai d'Orsay à Paris, en présence des Secrétaires généraux et ambassadeurs de l'OCDE et de David Lappartient, Maire et Conseiller général de Sarzeau.

En 1997, la distinction de Chevalier de l'Ordre National du Mérite avait déjà été conférée à Yves Borius par décret du Président de la République (Jacques Chirac) et remise, à Sarzeau, par le Sénateur Josselin de Rohan.

COMMÉMORATIONS

La victoire et la paix commémorées

La cérémonie commémorative du 8 mai, organisée par l'Unacita et la municipalité et en présence de la Fnaca, a été l'occasion de rendre hommage aux anciens combattants, aux femmes et aux hommes qui ont souffert et lutté pour que la paix revienne… Retour en images sur la cérémonie.

Des enfants de l'école de Saint-Colombier ont récité un extrait du « journal d'Anne Franck »

Piquet d'honneur par un détachement de la préparation militaire marine de Lorient renforcé par 9 membres de l'association Liberty Breizh Memory Group de Plouharnel (financé par l'Unacita) qui présentait également 4 véhicules militaires près du monument aux morts puis sur le parvis du centre culturel.

Remise de décorations à Raymond Le Masson (Croix du combattant d'AFN), Maurice Le Clere (Titre de reconnaissance de la nation) et Mathurin Le Corre (Médaille de porte drapeau) par le Président de l'Unacita.

Il y a 50 ans...

Après un défilé, au son des cornemuses du Bagad de Rhuys, la cérémonie commémorative de la proclamation du cessez-le-feu du 19 mars en Algérie, organisé par la Fnaca, a été célébrée en présence de David Lappartient, maire et conseiller général, et de personnalités civiles et militaires. Roger Chevalier, Gérard Gerno et Gérard Poirot ont tous trois été décorés.

Coryse Gillet en course

Le Shell Eco-marathon 2012 en quelques chiffres c'est :
• plus de 200 équipes, toutes catégories confondues,
• 24 pays représentés,
• 3000 participants,
• 18 000 spectateurs
• et un record à battre : plus de 2800 km avec 1L de super SP95.

SCOLAIRE

Le collège de Rhuys en compétition internationale à Rotterdam

Retour glorieux pour l'équipe de l'Eco-marathon du collège de Rhuys après leur première participation à la compétition internationale du Shell Eco-marathon à Rotterdam, qui s'est déroulée du 14 au 19 mai dernier. L'objectif de la compétition était de construire un engin capable de faire le maximum de kilomètres avec un litre d'essence.

De gauche à droite : Nicolas Levasseur, Coryse Gillet, Audrey Sauvage, Yollande Gillet, Franck Le Strat, Céline Guillemette, Guillaume Lacombe, Roxane Michel, Quentin Pedrono, Arthur Le Strat, Romane Rafenaud, Léo Angot, Vickie Le Bert, Ethan Aubertot Charrier, Nicolas Gerard, Thomas Lorvo

Quatre années de travail pour les collégiens ont été nécessaires pour fabriquer de toutes pièces et mettre au point leur prototype de véhicule basse consommation, principalement à partir d'éléments recyclés. Les collégiens se sont classés 42e sur un total de 150 équipes dans la catégorie prototype essence SP95. C'est un exploit inespéré pour eux, car ils étaient en compétition avec principalement des écoles d'ingénieurs et des IUT technologiques. Ils ont parcouru environ 72 km avec 1L de SP95. Pour arriver à ce résultat les élèves ont tout donné pendant cette semaine, notamment pour réparer les nombreuses pannes mécaniques avant de pouvoir valider un premier essai.

SCOLAIRE

Les jeunes de l'école Marie le Franc au pied des volcans

Après avoir terminé leur cycle « voile », les élèves des deux classes de CM1/CM2 de l'Ecole Marie le Franc ont pris de l'altitude ! En effet, les élèves et leurs six accompagnateurs (enseignants et parents) sont partis quatre jours en mai pour effectuer un séjour à la Bourboule, en Auvergne. Au programme, randonnée sur le puy Pariou, visite du parc « Vulcania » suivi d'ateliers scientifiques, spectacle de chevalerie au château de Murol et bien sûr l'incontournable visite d'une fromagerie ainsi que celle des « eaux de Volvic ». Ce voyage, centré sur les sciences expérimentales, a permis aux élèves d'appréhender cet enseignement de manière plus concrète et plus ludique. Les volcans n'ont plus de secret pour les jeunes voyageurs.

Classes de M. Hofmann et Mme Médigue aux pieds des remparts du château de Murol

CITOYENNETÉ

En âge de voter, ils reçoivent leur 1ère carte électorale

Le 31 mars 2012 la cérémonie de citoyenneté a eu lieu en mairie de Sarzeau. L'occasion pour les élus de remettre leur carte électorale aux nouveaux jeunes électeurs de Sarzeau. Sur 73 nouveaux électeurs invités, 23 étaient présents.

« Tout Français majeur a le droit de voter sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou d'idéaux politiques ». Le maire a rappelé aux nouveaux électeurs l'importance de l'exercice du droit de vote dans un pays démocratique.

PATRIMOINE

Mystérieux Ruault

Le Ruault était-il relié à Ilur ? Pourquoi ce nom germanique dans une presqu'île bretonne ? Que sont devenus les trois manoirs fantômes du nord à la fin du Moyen-âge ? Autant de questions qui font du quartier du Ruault le plus mystérieux de Rhuys.

Bénance la Romaine et Hrod Wald le Germain

C'est à Bénance qu'on a découvert le plus vieil outil de Rhuys : un galet de silex aménagé. Mais ce village est surtout connu pour le site de Castel Bénance où l'on a trouvé des tuiles romaines et des céramiques. Protégée des vents d'ouest, Bénance a pu très tôt abriter un petit port et la butte de 18 mètres d'altitude était l'endroit rêvé pour un fort.

Où était le Golfe à cette époque ? Pouvait-on aller à Ilur à pied ? Certains l'affirment car il y avait à Ilur un établissement romain et la pointe du Ruault s'appelait autrefois «Vieux Sarzeau», ce qui fait penser à une cité engloutie. Le fait qu'Ilur ait eu son propre recteur jusqu'en 1615 laisse penser qu'elle a été peu à peu grignotée par les flots mais cela ne veut pas dire qu'on allait à tout moment à pied sec du Ruault à Ilur[1].

Bénance La Romaine ne sera pas la «capitale» du quartier. Elle va se faire supplanter à l'époque franque par un germain qui gouverne (Wald) dans la gloire (Hrod). Il nomme sa cité RUD-ALT qui évolue en RU-AUD ou RU-AULT et s'établit le plus au nord sans doute pour pouvoir rejoindre facilement Ilur. Les bretons qui ont mis des KER partout dans la presqu'île ont respecté ce toponyme germanique qu'ils n'ont pas déformé. Ils y ont toutefois ajouté un qualificatif breton : Ruault Coz (Vieux Ruault). Le Ruault a même failli supplanter Sarzeau. On a parlé un temps de la paroisse de Ruault-Sarzeau, et la pointe extrême à l'est de Sarzeau s'est appelée Beg-Ruault (déformé aujourd'hui en Begro ou Tour du Parc).

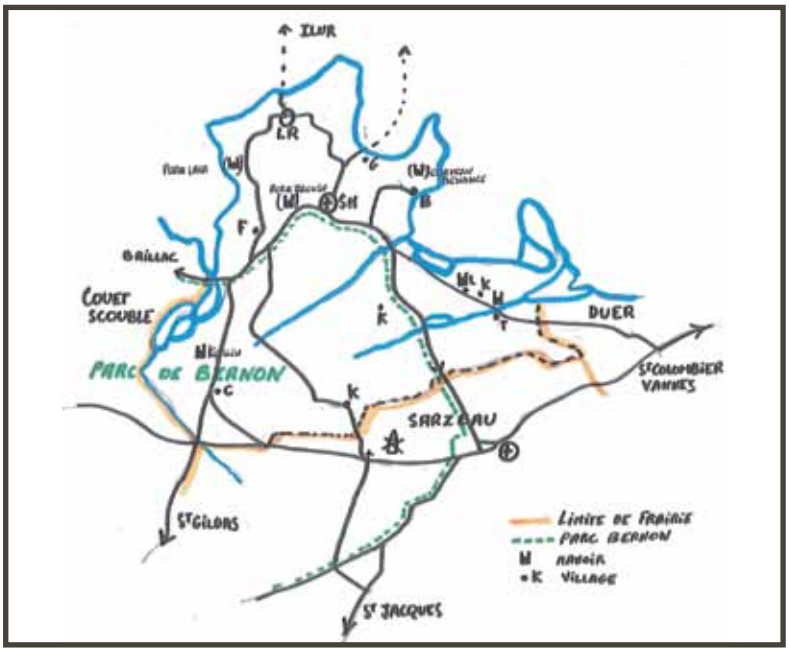

Le Parc de Bernon et les châteaux disparus

On peut voir sur la carte la limite du Parc de Bernon qui couvrait la moitié de la surface du Ruault jusqu'au XVème siècle. Ceci explique que les principaux villages : Truscat, Kervitré (disparu), Lesnet (devenu Nerret), Bénance, Gulay, Saint-Martin, Portruin (devenu Kerhouet), Porlair (disparu) et Fournevay sont tous à l'extérieur du parc.

Mais que sont devenus Château-Bénance qu'Adrien Régent décrit comme un lieu de légende, le château de Drouin (Porh Drouin devenu Portruin) et Porh Lair au bord du Hent Er Ruis (Chemin d'Ilur à Saint-Gildas de Rhuys) dont il reste un tronçon au nord de Fournevay !

Tous ces châteaux et leurs familles avaient disparu à l'aube du XVème siècle lorsque le duc Jean V fait sa grande réformation de la noblesse. Son fils, le duc François 1er, installe son conseiller Laurent Drouillard dans le parc de Bernon. Celui-ci construit le château de Kerlin au milieu du XVème siècle et établit sa chapelle au sud de l'église de Sarzeau.

Le petit village de Coetladan (Le Bois de la famille Adam) tout proche deviendra plus tard Kerbiboul. Kerret et Kervocen sont d'autres intrusions dans le parc.

C'est à cette époque que le centre religieux de Saint-Martin devient important du fait de l'augmentation de la population. La frairie du Ruault qui n'était pas distincte de Sarzeau dans les réformations du XVème siècle devient un quartier à part entière.

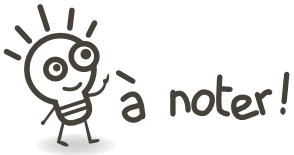

[1] François Martin, époux de Noémie Le Maignan (du Ruault) a été, après la guerre, le dernier passeur d'Ilur. Ses petits-enfants Tatibouet vivent toujours au Ruault.

Ecrit par Pierre Beunon

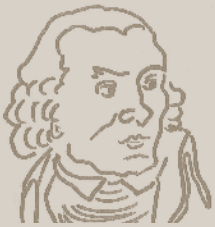

Pierre Beunon racontera la vie du 1er maire de Sarzeau «Joseph Le Quinio de Kerblay» (1755 Sarzeau - 1812 Caroline du Sud) député à la Convention - Consul en Amérique - Auteur de trente ouvrages.

Sur une toile dessinée de huit mètres de long au Jardin de la maison Lesage ou au centre culturel l'Hermine : le mardi 24 juillet, mercredi 1er et samedi 11 août à 20h - entrée libre.

Tribune d'expression

GROUPE « AU CŒUR DE SARZEAU»

Brouillard sur le pôle médical

Il est normal que les élus s'intéressent à ce que l'offre de soins médicaux soit bonne sur la presqu'île mais le font ils de la bonne manière ?
Ensemble essayons de comprendre comment sont prises les décisions municipales et communautaires, par rapport à deux préoccupations.

Première préoccupation :

les moyens matériels
Suite à une demande de kinésithérapeutes, voulant construire une piscine le maire propose de leur vendre le terrain de l'ancien centre technique municipal et décide de lancer une étude par un cabinet (cout 17000 euros) pour construire des locaux « médicaux ».
Le maire déclare dans Ouest France à l'automne 2011 « 67 % des espaces dédiés aux professionnels de la santé ont été réservés. Le seuil de déclenchement est à 75%, ce qui devrait être atteint prochainement ».
En réalité dès octobre à peine 10% étaient réservés et aujourd'hui on en est à zéro.
Nous pensons qu'il fallait dés le début se tourner vers les professionnels, eux seuls ont la solution, cela prendrai beaucoup de temps mais il n y a pas d'autre façon de faire.
Citons le président du Conseil national de l'ordre des médecins (of 15/4/12) « qui condamnent ces municipalités qui pour proposer une offre de soins à tout prix construisent des pôles de santé comme elles construisent des salles polyvalentes, elles commettent l'erreur de ne pas se tourner vers les praticiens déjà en place »

Deuxième préoccupation :

les moyens humains
Suite à la diminution prévisible du nombre de médecins sur la presqu'île, la Communauté de communes décide de lancer une étude par un autre cabinet (cout 9000 euros).
Face à ces deux préoccupations, la réponse de la majorité est la même : déléguer le travail à un cabinet extérieur. Est-ce la bonne réponse ? Là aussi que dit le conseil de l'ordre par la voix de son président (of 15 /4) « le conseil se prononce contre les cabinets privés et agences de recrutement qui se font rémunérer par les collectivités ».
Alors pourquoi nos collectivités lancent elles aussi facilement des études ? Simplement parce que justement c'est facile ? L'étude exposera quelques généralités, le cabinet organisera quelques réunions et s'en ira.
Alors est-ce la faute à pas de chance si rien ne se passe ? Notre groupe pense plutôt que l'on n'a pas pris le problème par le bon bout. D'abord ces deux préoccupations n'en font qu'une, et le fondement de toutes solutions passe par les professionnels des soins médicaux et non par des cabinets ou des professionnels de la construction.
Enfin, nous pensons en effet qu' il ya de la part de nos élus un manque d'esprit pratique et hélas comme on le voit l'erreur ne se limite pas aux frontières de la commune mais va bien au delà ? Il n'ya pas de quoi s'en réjouir.

Yannick Kerignard, Christiane Prodomme, Marie-Hélène Belliot, Joël Conas, Claude Paquet.

GROUPE « SARZEAU AUTREMENT»

Quartier de Francheville : nous sommes clairs et cohérents !

La construction de logements à prix abordables fait partie des priorités que nous avions annoncées et que nous défendons depuis 4 ans.
Pour le site de l'ancienne maison de retraite de Francheville, nous voulions une procédure de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) pour mener une réflexion globale sur ce secteur et permettre à la municipalité de conserver sa liberté de décision jusqu'à la livraison des logements.
Nous défendions une exemplarité en matière d'environnement, et nous avons obtenu l'inscription d'un éco-quartier dans la délibération du Conseil Municipal.
Aujourd'hui, la ZAC ne verra pas le jour et l'éco-quartier n'en sera pas un.
Pas de ZAC !
- la procédure choisie est celle du permis d'aménager, qui confie à un ou plusieurs aménageurs la réalisation du programme de construction. La municipalité se prive de toute liberté d'agir ensuite sur le périmètre d'aménagement, les destinations des bâtiments, l'intégration de nouvelles orientations environnementales.

Pas d'éco-quartier !
- les déplacements doux seront pénalisés au niveau de la placette centrale par la circulation automobile à double-sens. La desserte interne du quartier et les accès aux 2 grands parkings souterrains engendreront un flux de véhicules sur cet espace qui devrait être « paisible ». Les espaces piétons sont discontinus et ne favorisent pas les liaisons entre les bâtiments.
- les espaces verts publics sont réduits à « peau de chagrin » : inclus dans le plateau central ouvert à la circulation, ils se trouveront une partie de la journée dans l'ombre des bâtiments…
- l'optimisation du bilan énergétique est tronquée : Deux bâtiments sont orientés est-ouest et n'auront pas la luminosité attendue dans un éco-quartier. Deux autres ensembles, les plus importants, sont conçus de telle manière que certains logements du rez-de-chaussée et du 1° étage, ne verront pas le soleil !

Aujourd'hui, nous ne remettons pas en cause la nécessité de passer à la phase opérationnelle tant attendue, ni les objectifs suivis pour l'aménagement de ce quartier mais nous regrettons vivement l'abandon de la procédure de ZAC, et les obstinations qui nous éloignent de la réalisation d'un réel éco-quartier.
Notre positionnement lors du vote de la délibération en conseil municipal du 21 mai nécessitait cette explication. Fidèles à nos engagements, nous continuerons à défendre nos choix politiques au service de l'ensemble des sarzeautins.
Le début de la période estivale accompagnera la sortie du bulletin municipal. Nous souhaitons à toutes et tous de passer un bon été, calme et apaisé.

Yannick Le Goff, Marie-Cécile Riédi, Didier Goupil.

Les vides greniers et fêtes de quartier

JUILLET

Dimanche 8 juillet
> Vide grenier
En journée, centre-ville
Fnaca - 06 63 09 89 44
> Fête du quartier de Landrezac
De 9h à 19h, rue des frères le Boulicault
Seniors et juniors - 06 28 25 33 00

Samedi 14 juillet
> Vide grenier de la fête de la mer
En journée, port de Saint-Jacques
Réveil Saint-Jacques - 02 97 41 74 21

Dimanche 22 juillet
> Kermesse
De 9h à 19h, route du Ruault
Quartier Saint Martin - 02 97 41 91 63

Lundi 23 juillet
> Braderie et vide grenier
En journée, centre-ville
Association des Artisans et commerçants de Sarzeau. Renseignements 02 97 53 30 00

AOÛT

Dimanche 12 août
> Vide grenier de la fête de la mer
En journée, port de Saint-Jacques
Réveil Saint-Jacques - 02 97 41 74 21

Dimanche 19 août
> Vide grenier
De 9h à 19h, Landrezac
Seniors et Juniors - 06 28 25 33 00
> Vide grenier
En journée, Pointe de Penvins
Comité d'Animation de Penvins - 02 97 67 42 72

Lundi 20 août
> Braderie et vide grenier
En journée, centre-ville
Association des Artisans et commerçants de Sarzeau. Renseignements 02 97 53 30 00

Dimanche 26 août
> Vide grenier
De 9h à 19h, Saint-Colombier
Comité des Fêtes de Saint-Colombier
06 79 23 20 46 / 06 63 58 34 23

SEPTEMBRE

Dimanche 2 septembre
> Vide grenier
Centre-ville
Fnaca - 06 63 09 89 44

Culture et animations

JUILLET

Lundi 6 juillet
> Tradans
Festival de danses traditionnelles de la presqu'île de Rhuys
À 20h30, Château de Suscinio
Organisé par l'association Kendalc'h Morbihan

Mardi 10 juillet
> Balade contée nocturne
Balade à la lueur des lampions au Parc Celt'Aventures. Durée : entre 1h et 1h30
À 21h30, parc Celt'Aventures à Penvins. Tarif : 6 €
Sur réservation au 06 13 08 87 00
> Animation jeunesse
Projection d'un film jeunesse pour les 3-7ans. Durée : 25 minutes
À 15h, médiathèque. Entrée libre
Renseignements 02 97 48 29 42

Mercredi 11 juillet
> Musique
Représentation de l'ensemble instrumental de Cologne
À 21h, église Saint-Saturnin (centre bourg)
> Animation jeunesse
Contes « Entre ciel et mer » par Laurent Carudel, conteur-musicien
Pour les enfants de 6 ans et plus. À 11h, médiathèque. Gratuit

Jeudi 12 juillet
> Spectacle historique « La guerre des deux Jeanne »
À 22h, château de Suscinio
Spectacles historiques de Rhuys - 02 97 41 73 57

Du vendredi 13 au dimanche 15 juillet
> Fête du vent et du cerf-volant
En journée, pointe de Penvins
Penvins cerf-volant - 06 31 41 11 79

Ce rassemblement de cerfs-volistes réunit des pratiquants venus de toute la France et même des pays européens. Toutes les disciplines sont représentées : cerfs-volants pilotables, de traction, monofils... La pointe de Penvins accueille pendant tout le week-end les passionnés, les artistes du vent, mais aussi le public qui est invité à participer : apportez vos cerfs-volants ! Démonstrations, initiations, ateliers pour les enfants, lâchers de bonbons à partir d'un cerf-volant, vol de nuit, vol en équipe... L'ambiance est familiale et conviviale, le lieu est exceptionnel.

Vendredi 13 juillet
> Fête nationale (bal et feu d'artifice)
À 21h, bal sur la place Richemont / Vers 22h45, défilé aux lampions / À 23h15, feu d'artifice au parc des sports
Comité d'animation de Sarzeau - 06 07 06 74 23

Samedi 14 juillet
> Fête de la mer
Vide grenier et jeux en journée / Bal en soirée / Feu d'artifice vers 23h
Port de Saint-Jacques
Réveil Saint-Jacques, 02 97 41 74 21
> Jazzoport
À 17h, port de Saint-Jacques
Jazz en Rhuys, 02 97 41 91 05

Dimanche 15 juillet
> Musique
Ensemble Athénaïs, les demoiselles chantent des œuvres sacrées du répertoire italien
À 17h, Brillac. Tarifs : 12 et 8 €

Jeudi 19 juillet
> After Beach, soirée DJ
De 19h à 22h, pointe de Penvins
Office de tourisme - 02 97 41 82 37

Une grande première sur la Presqu'île de Rhuys, les pieds dans le sable de Penvins, vous pourrez venir bouger, chanter et danser sur les tubes de l'été. Ambiance assurée avec DJ bruno… Buvette et petite restauration sur place. Renseignements à l'Office de Tourisme de Sarzeau 02 97 41 82 37 ou www.tourisme-sarzeau.com

> Spectacle historique « La guerre des deux Jeanne »
À 22h, Château de Suscinio
Spectacles historiques de Rhuys - 02 97 41 73 57

> Fest Noz - Moules Frites
À 19h30, carrière du Lindin à Brillac
Comité des Fêtes de Brillac - 02 97 26 88 04

Vendredi 20 juillet

> Bal populaire
En soirée, pointe de Penvins
Comité d'Animation de Penvins - 02 97 67 42 72

> Concert
Flûte et harpe celtique par Yves Brisson
À 21h, chapelle de Trévenaste. Tarif : 10 et 5 €

Samedi 21 juillet

> Concert de Soldat Louis
À partir de 18h, parc des Sports
Tarifs : 15 € à l'office de tourisme de Sarzeau en pré-vente, 18 € sur place
Amicale sapeurs-pompiers de Sarzeau
02 97 41 70 43

« Du rhum, des femmes... » 24 ans plus tard, ils sont toujours à la barre ! Le célèbre groupe breton revient en Presqu'île de Rhuys pour un concert au Parc des Sports. En première partie, le duo Bob et mimosa chauffera la foule avec ses chansons « engagées » 100% pur BZH.

Samedi 21 et dimanche 22 juillet

> Marché des potiers
Faïence, grès, porcelaine, raku... la créativité est au rendez-vous avec des pièces décoratives, de la vaisselle, des bijoux.
Le samedi de 13h à 19h : Atelier enfants, démonstrations de tournage et de modelage, cuissons raku, construction d'un four-papier.
Le dimanche de 10h à 19h : tournage de grandes pièces à quatre mains.
A Suscinio. Entrée libre
Renseignements 02 40 88 92 15

Mardi 24 juillet

> Chorale de Broughton
À 21h, église Saint-Saturnin (centre bourg). Libre participation.

> Balade contée nocturne
Balade à la lueur des lampions au Parc Celt'Aventures. Durée : entre 1h et 1h30.
À 21h30, parc Celt'Aventures à Penvins. Tarif : 6 €
Sur réservation au 06 13 08 87 00

Mardi 24 et mercredi 25 juillet

> Chorale & Orchestre des joyeux petits souliers : « Orphéus »
À 19h, Château de Suscinio
Rhuys Ukraine - 02 97 45 28 46

Mercredi 25 juillet

> « Les Nocturnes littéraires »
À partir de 18h, centre-ville
Soirée littéraire organisée place de la mairie avec la présence d'une cinquantaine d'auteurs (littérature actuelle, auteurs originaux, de polars, de bandes dessinées, etc.). Cet évènement en tournée sur six communes différentes sera parrainé cette année par Richard Bohringer, Yann Queffelec et Serge Joncour

Du 26 au 29 juillet

> Fête celtique en pays de Rhuys
Concerts, expositions, fest noz, parade, etc.

Voir programme complet au dos du bulletin

Jeudi 26 juillet

> Spectacle folklorique des Joyeux petits souliers
À 21h, espace culturel l'Hermine
Rhuys Ukraine - 02 97 45 28 46

> Spectacle historique « La guerre des deux Jeanne »
À 22h, château de Suscinio
Spectacles historiques de Rhuys, 02 97 41 73 57

Samedi 28 juillet

> Concert
Orgue et Bombarde avec « An Eil Yaouankiz »
À 21h, église Saint-Saturnin. Gratuit.

AOÛT

Jeudi 2 août

> Spectacle historique « La guerre des deux Jeanne »
À 22h, château de Suscinio
Spectacles historiques de Rhuys, 02 97 41 73 57

Vendredi 3 août

> Fest-Noz
Animé par les groupes Klegaden et Tevenn Rhuys
À 19h, centre-ville. Entrée gratuite
Organisé par le comité d'animation

Mardi 7 août

> Spectacle historique « La guerre des deux Jeanne »
À 22h, château de Suscinio
Spectacles historiques de Rhuys, 02 97 41 73 57

Samedi 11 août

> Fest Noz - Moules Frites
À 19h30, carrière du Lindin à Brillac
Comité des Fêtes de Brillac - 02 97 26 88 04

Dimanche 12 août

> Fête de la mer
Vide grenier et jeux en journée / Bal en soirée / Feu d'artifice vers 23h
Port de Saint-Jacques
Réveil Saint-Jacques - 02 97 41 74 21

Lundi 13 août

> Spectacle historique « La guerre des deux Jeanne »
À 22h, château de Suscinio
Spectacles historiques de Rhuys, 02 97 41 73 57

Mercredi 15 août

> Jazzoport
À 17h, port du Logeo
Jazz en Rhuys - 02 97 41 91 05

Vendredi 17 août

> Fest Noz
À 17h, parking des Trinitaires
An Dans Kozh - 02 97 41 78 19

> Fest Noz
En soirée, pointe de Penvins
Comité d'Animation de Penvins - 02 97 67 42 72

Vendredi 24 et samedi 25 août

> Festival Zoophonique
Journée + soirée, Bellevue

SEPTEMBRE

Samedi 8 septembre
Forum des associations
En journée, au parc des sports. Entrée libre
Mairie de Sarzeau - 02 97 41 71 61
L'occasion pour les habitants de Sarzeau de rencontrer les associations locales. Journée continue avec animations et présentations diverses.

Pour encore plus de renseignements rendez-vous sur le site internet de l'Office de tourisme

Agenda de l'été (suite...)

Nature et patrimoine

JUILLET

Vendredi 6 juillet
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 15h, à Bréhuidic
Sur réservation :
Office de tourisme - 02 97 41 82 37

Samedi 14 juillet
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 10h, à Bréhuidic
Sur réservation :
Office de tourisme - 02 97 41 82 37

Lundi 16 juillet
> Circuit Chapelles :
« Concert découverte de la guitare avec Yorgos Argyriadis »
À 21h, chapelle de la côte de Penvins
Tarifs 10 € et 5 €
Réservation conseillée,
nombre de places limitées
Office du Tourisme - 02 97 41 82 37

Vendredi 20 juillet
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 14h, à Bréhuidic
Sur réservation :
Office de tourisme - 02 97 41 82 37

Lundi 23 juillet
> Circuit des Chapelles : « Suites pour violoncelle de J.S. Bach »
À 21h, Château de Suscinio
Tarifs 10 € et 5 €
Réservation conseillée,
nombre de places limitées
Office du Tourisme - 02 97 41 82 37

Mercredi 25 juillet
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 17h, à Bréhuidic
Sur réservation :
Office de tourisme - 02 97 41 82 37

Lundi 30 juillet
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 10h30, à Bréhuidic
Sur réservation :
Office de tourisme - 02 97 41 82 37

AOÛT

Lundi 6 août
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 16h, à Bréhuidic
Sur réservation : Office de tourisme - 02 97 41 82 37
> Circuit des Chapelles : « Voyage autour du quatuor à cordes »
À 21h, Château de Suscinio. Tarifs 10 € et 5 €
Réservation conseillée, nombre de places limitées
Office du Tourisme - 02 97 41 82 37

Lundi 13 août
> Circuit des Chapelles : « L'instant en quatuor interprète Brahms »
À 21h, chapelle de Trévenaste. Tarifs 10 € et 5 €
Réservation conseillée, nombre de places limitées
Office du Tourisme - 02 97 41 82 37

Mardi 14 août
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 11h, à Bréhuidic
Sur réservation : Office de tourisme - 02 97 41 82 37

Lundi 20 août
> Circuit des Chapelles : « AN EUR GLAZ » - Musique traditionnelle
À 21h, chapelle de Brillac. Tarifs 10 € et 5 €
Réservation conseillée, nombre de places limitées
Office du Tourisme - 02 97 41 82 37

Mercredi 22 août
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 16h, à Bréhuidic
Sur réservation : Office de tourisme - 02 97 41 82 37

Mercredi 29 août
> Sortie découverte de la pêche à pied
À 11h, à Bréhuidic
Sur réservation : Office de tourisme - 02 97 41 82 37

SEPTEMBRE

Samedi 15 septembre
> Fête du patrimoine
Port du Logeo
Vieilles voiles de Rhuys - 06 23 64 99 19

Tous les mardis à 9h
> Sorties ornithologiques avec David Lédan, photographe-ornithologue
Tarifs : 5€ et 3 € / Réservations Office de tourisme - 02 97 41 82 37

Tous les mercredis à 9h30
> Amateurs de culture et d'histoire, venez flâner dans les rues de Sarzeau
Tarifs : 3 € et 2 € / Réservations Office de tourisme - 02 97 41 82 37
> Cani-rando
Tarif : 3€ par 4 pattes, gratuit pour le maître.
Renseignements et réservations à l'office de tourisme de Sarzeau - 02 97 41 82 37

Animations au Jardin de la maison Lesage

> Soirée humoristique avec Jean-Luc Laquittant qui dépeint les personnages de son village
À 20h30, les jeudis 12 juillet, 26 juillet, 9 août et 16 août
Tarifs : 5€, réduit 3€, gratuit pour les moins de 8 ans
Office de tourisme - 02 97 41 82 37

> Rencontres littéraires : lecture d'extraits de Lesage et conférence
En journée, centre-ville (Maison Lesage),
A 18h30, les mardis 17 juillet et 21 août
Association Alain-René Lesage - 02 97 41 70 31

> Lecture de textes et poèmes de Marie LeFranc « 1880-1900 : une enfance en presqu'île »
À 18h, les vendredis 20 juillet et 24 août
Les amis de Marie Le Franc

> « La Rentrée » paroles d'écoliers
À 21h, les mercredis 11 et 25 juillet
Les z'armateurs

> Conférence « Le Quinio »
À 21h, le mardi 24 juillet et samedi 11 août
Association la Maison Forte

> Lectures de textes choisis « En Bretagne morbihanaise » (la vie quotidienne en Morbihan vers les années 1900) par Marcel Gicquel
À 18h, le jeudi 26 juillet
Mairie de Sarzeau - 02 97 41 38 61

> Théâtre - « La Tontine » pièce d'Alain René Lesage
À 21h, les vendredis 3 et 10 août
Les z'armateurs

> Lectures gourmandes Gastronomie et littérature avec J.F Parrot
À 20h, le mercredi 8 août
Les z'armateurs

> Chronique d'une presqu'île d'après Y. Mauffret
À 21h, lundi 30 juillet et dimanche 12 août
Les z'armateurs

> Danses, chants et musique bretonne
À 20h30, le jeudi 23 août
Association An Dans Kozh - 02 97 41 78 19

> Journées du patrimoine, animations dans le jardin
Les 14, 15 et 16 septembre
Mairie de Sarzeau - 02 97 41 71 61

> Exposition des Archives Départementales « Récit de voyage »
En journée, les 15 et 16 septembre
Les amis de Marie Le Franc

Animations sportives

Vendredi 3 août
> Course cycliste
De 19h à 22h, centre-ville de Sarzeau
Vélo Sport de Rhuys - 06 03 35 46 53

Dimanche 12 août
> Randonnée cycliste de Sarzeau à Sainte Anne d'Auray
En journée
Paroisse de Sarzeau - 02 97 41 81 07

Mardi 14 août
> Football « Tournée des plages »
Rencontres et jeux, toute la journée, plage de Landrezac
Ligue de Bretagne de football - 02 99 35 44 52
En juillet et en août, la Ligue de Bretagne de Football organise un évènement ludique et sportif sur un grand nombre de plages en Bretagne. Sarzeau fait partie de la tournée, vous pourrez passer une journée les pieds dans le sable pour découvrir ou continuer à jouer au football. La tournée des plages est ouverte à toutes les personnes licenciées ou non, aux enfants et aux adultes. Ateliers «animations, jeux ludiques» gratuit et récompenses pour tous les participants. Voilà une journée qui s'annonce bien sportive sur la plage de Landrezac.

Dimanche 2 septembre
> Tour de Rhuys
Course cycliste, de 12h à 19h
Vélo Sport de Rhuys - 06 03 35 46 53

Samedi 22 Septembre
> Rallye automobile
Circuit sur la presqu'île de Rhuys
Comité de jumelage de Sarzeau - 06 85 22 17 31

Expositions

Du 12 au 14 juillet
> Exposition de peinture
De 10h à 12h et de 16h à 19h, maison des associations
Les palettes de Rhuys

Du 19 juillet au 11 août
> Exposition de peinture « regards sur le patrimoine »
Les jeudis, vendredis, samedis de 15h à 19h, chapelle de Saint-Colombier
Les palettes de Rhuys

Du 25 juillet au 4 août
> Exposition de travaux sur soie
De 9h30 à 19h, maison des associations
Association ABC de la soie - 02 97 41 73 59

Du 15 au 18 août
> Exposition de peinture
De 10h à 12h et de 16h à 19h, maison des associations
Les palettes de Rhuys

Du 1er au 15 septembre
> Exposition de peinture
Ferme de Kermoisan
Les palettes de Rhuys

Qu'est ce que le disque «zone bleue» ?

En zone bleue, le stationnement reste gratuit mais est limité au temps autorisé par chaque commune (1h30 à Sarzeau). Il existe également des zones rouge (rue de la poste), le temps maximum est alors de 15 minutes.
Le disque doit indiquer pour chaque véhicule l'heure d'arrivée. Placé derrière le pare-brise côté trottoir, il doit être facilement lisible. Il est interdit de changer les horaires de son disque sans déplacer son véhicule. Une amende de 17€ est appliquée en cas de non respect de la législation, c'est-à-dire si le disque n'est pas apposé ou si le délai de stationnement autorisé est dépassé.
La réglementation de la zone bleue s'applique tous les jours sauf dimanche et jours fériés, de 8h à 12h et de 14h à 19h.

INSCRIPTIONS

Transports scolaires

Une permanence de la CTM (Compagnie des Transports Morbihannais) se tiendra en mairie de Sarzeau le vendredi 31 août 2012. Cette permanence donnera la possibilité d'acheter les abonnements de transport pour l'année scolaire 2012/2013.

Inscriptions dans les écoles publiques

Besoin d'inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire 2012 ? Vous pouvez effectuer son inscription à tout moment de l'année. Selon votre souhait ou votre localisation, quatre écoles publiques (maternelle et primaire) peuvent accueillir les élèves.

Inscriptions et renseignement auprès du service des affaires scolaires en mairie de Sarzeau. Contact : 02 97 41 85 15.

RÉGLEMENTATION

Nouveau disque de stationnement

Depuis le 1er janvier 2012, le disque de stationnement en France, comme dans la plupart des autres pays européens, comporte une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée.

Ainsi, l'ancien disque à deux fenêtres «heure d'arrivée» et «heure de départ» est remplacé par un disque ne comportant plus qu'une seule fenêtre indiquant l'heure d'arrivée. Le temps maximal de stationnement n'est plus automatiquement de 1h30 mais laissé à la libre appréciation des communes (indiqué sur les panneaux). Les collectivités peuvent ainsi adapter la durée de stationnement aux besoins locaux. A Sarzeau le temps de stationnement est maintenu à 1h30 maximum.

TRANSPORT

Du nouveau sur la ligne de bus entre Vannes et Sarzeau

La Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys a engagé une démarche de mobilité durable et élaboré son Plan Global des Déplacements (PGD). Ce plan vise à développer des moyens de déplacement variés et complémentaires (modes doux, covoiturage, transport à la demande, etc.). L'amélioration de la ligne TIM Vannes-Arzon n'est qu'une première étape de cette démarche qui se poursuivra par d'autres actions sur les déplacements locaux. Ces services visent à vous faciliter la vie en allégeant votre budget déplacement, en rendant notre territoire plus accessible !
Le trajet en 30 minutes, avec 10 allers-retours par jour, la ligne Tim n°7 vous offre de nombreuses possibilités de vous déplacer selon vos besoins. Alors n'hésitez plus, montez dans le bus !
Tous les arrêts, tous les horaires sur morbihan.fr ou 0810 10 10 56 (prix d'un appel local).

Plus d'informations dans le dépliant joint avec ce bulletin.

TOURISME

Pass Loisirs Avantages 2012

Les offres de tourisme de la Presqu'île se sont associés afin de proposer une nouveauté : le «Pass loisirs avantages 2012».

Qu'est-ce que le «Pass loisirs avantages» ?
Il s'agit d'une carte nominative, en vente 1€, qui permet d'obtenir des réductions chez les partenaires loisirs de la presqu'île de Rhuys. Cette carte fonctionne hors promotions en cours et n'est pas cumulable avec d'autres offres. Vous pourrez également participer gratuitement à un tirage au sort en laissant vos coordonnées (soins, activités à gagner…). Le «Pass 2012» est disponible à l'accueil des offices de tourisme et valable d'avril à décembre 2012.

Renseignements auprès de la Maison du tourisme : 02 97 26 45 26.

Etat civil

BIENVENUE À...

Février
Le 21 février
MOISSON Eloane, 22 Rue de l'Océan

Mars
Le 11 mars
LECLAND Clara, 25 Rue du Grabon
Le 13 mars
GUILPAIN Zélie, 14 Allée du Bois
Le 18 mars
LE GALLO Blanche, 1 Rue Kroëz Hent Vihan

Avril
Le 24 avril
LE ROUET Naomie, 25 Résidence Le Spernec
Le 26 avril
ROULOIS Maëlys, 15 Rue du Four

Mai
Le 2 mai
TEVENINO Moana, 40 Résidence Le Spernec
Le 12 mai – CAIJO BIBLOQUE Léona, 38 Avenue Raymond Marcellin
Le 14 mai – MÉDIGUE Bastien, 25 Rue Saint Vincent, Résidence Le Hooker
Le 17 mai
LE GUILLERM Emy, Le Duer

FÉLICITATIONS À...

Mars
Le 17 mars
QUINIO Erwan et HENNEBERT Véronique

Avril
Le 30 avril
TURPIN Stéphanie et PETTON Elena

Mai
Le 4 mai
BOUVELLE David et LE GAL Annaïck
Le 5 mai
CRATTELET Damien et DECATOIRE Adeline
Le 12 mai
MORIN Etienne et POIDATZ Fanny
Le 19 mai
MENARD Nicolas et BRINGER Audrey
BOIXEL Pierre et NERDEUX Laure
Le 26 mai
GOULLIN Erwann et PERIBERE Elodie
LE LOC'H Jean-Paul et LEMESLE Véronique
LEGAGNEUR Jean-Marc et LE BOULHO Sylvie

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...

Février
Le 28 février – JOUSSEAUME Jacques, Place Pierre de Francheville, 91 ans
Le 28 février – CHANTELOUP Jean-Pierre, 15 rue de la Madeleine, 63 ans

Mars
Le 1er mars – MONNIER René, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 80 ans
Le 2 mars – JÉGAT Roger, 25 rue du Grabon, M.A.S de Kerblay, 69 ans
Le 4 mars – BINSSE Bernard, 53 rue du Père Coudrin, 85 ans
Le 6 mars – MÜLLER née MYLLE Elisabeth, Place Pierre de Francheville, 96 ans
Le 7 mars – GAIN Alexis, 15 rue des Vénètes, 79 ans
Le 14 mars – GUILLO André, 28 rue Ker An Poul, 88 ans
Le 16 mars – TEXIER Jacqueline, 15 rue Adrien Régent, 96 ans
Le 21 mars – COUILLAUD Claude, 22 route Pen Bréhuidic, 75 ans
Le 22 mars – RAOULT Maurice, 7 rue de Brenudel, 92 ans
Le 26 mars – LE MORILLON Eric, 13 rue Hent Er Pont, Kerguet, 56 ans

Avril
Le 1er avril – PRENTOUT André, 2 chemin des Trois Pierres Blanche, 59 ans
Le 3 avril – EHL Joseph-Gilbert, Rue du Général de Gaulle, 89 ans
Le 5 avril – LE GAIN Veuve LE TALLEC Emilienne, 4 impasse la petite Cale Le Logeo, 92 ans
Le 6 avril – JOUBERT Robert, Bas Pâtis, 90 ans
Le 10 avril – JOUANNO Alexis, 25 rue du Grabon, 59 ans
Le 10 avril – SÉVÉNO veuve POURCHASSE Odette, 7 impasse de la Grée, 76 ans
Le 12 avril – MALBRUN Joël, 3 rue Turcaret, Résidence Gil Blas, 64 ans
Le 17 avril – JIOLLENT Pierre, 15 rue Adrien Régent, 86 ans
Le 20 avril – FLÉJOU Dominique, 4 allée des Ducs de Bretagne, 67 ans
Le 22 avril – NICOLET veuve GOBAILLE Anne-Marie, 12 impasse du Moulin Brillac, 84 ans
Le 23 avril – JOUANNO Marcel, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 83 ans

Mai
Le 8 mai – MORIETTE née LAM Thi, 5 avenue Léopold Sedar Senghor à SAINT MAUR DES FOSSES, 67 ans
Le 9 mai – CORCHUAN née GROUHEL Bernadette, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 86 ans
Le 20 mai – BLANCHO Jean Vincent, 40 rue des sternes Kerfontaine, 87 ans
Le 20 mai – VITE veuve CANO Paulette, 15 rue Adrien Régent, 91 ans
Le 22 mai – LABBÉ veuve ANSEL Andrée, 15 rue Adrien Régent, 98 ans
Le 28 mai – VEYS veuve RAMIER Armelle, 2 chemin de l'ancienne ligne, 60 ans

CLIN D'ŒIL

Centenaires

En avril, la résidence de Francheville a eu l'occasion de fêter deux centenaires. A cette occasion, le maire, accompagné par une partie de l'équipe municipale, a retracé quelques moments importants de leurs vies et leur a remis un bouquet de fleurs. Chacune d'elles était entourée de leurs familles et des personnels de la maison de retraite.

Marie-Louise Seveno née Le Blévenec, issue d'une fratrie de cinq enfants est née le 16 avril 1912 à Sarzeau. Elle s'est mariée à Sarzeau en 1932 avec Désiré Seveno qu'elle a rencontré en «gardant les vaches». Ils se sont ensuite installés en tant que cultivateurs à la ferme de Kermoisan près de Suscinio et ont eu dix enfants, tous nés chez eux. A ce jour elle a 23 petits-enfants, 42 arrière-petits-enfants et 12 arrière-arrière-petits-enfants. Marie-Louise Seveno a vécu pendant 98 ans à Suscinio et réside depuis 2010 à la maison de retraite de Francheville.

Alice Doudard née Geffray, issue d'une fratrie de deux enfants est née le 5 avril 1912 à Josselin. Elle s'est mariée en 1934 avec Joseph Doudard à Josselin. Elle a commencé à travailler en 1929 comme guichetière aux PTT. Entrée à Francheville en 2007, elle a trois petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

Noces d'or

Le 21 avril 2012 Jean-Louis Le Hein et Odette Le Bœuf ont fêté leurs 50 ans de mariage. La cérémonie a eu lieu en mairie de Sarzeau et a été célébrée par Jeanne Launay, adjointe au maire.

DU 26 AU 29 JUILLET 2012

8ème fête celtique en PAYS DE RHUYS

Programme 2012

Jeudi 26 juillet

> **18h :** «En Bretagne Morbihannaise» lectures de textes choisis. La vie quotidienne en Morbihan vers les années 1900 : un héritage culturel, source d'inspiration, de création, et de dynamisme de notre région.

Par Marcel Gicquel - Jardin Lesage, rue Saint-Vincent (entrée libre)

Vendredi 27 juillet

> **18h :** concert de musique sacrée et profane bombardes et orgue

Par le groupe « An Eil Yaouankiz » - Eglise de Sarzeau (entrée libre)

Samedi 28 juillet

> **9h-12h et 14h-16h :** initiation à la dentelle aux fuseaux

Espace culturel - tarif : 21€

Renseignements et réservations - Service animation Tél 02 97 41 71 61

> **9h30-12h et 14h-16h :** initiation aux danses de fest-noz

Espace culturel - tarif : 2€ la demi-journée

> **12h-13h et 18h-19h :** rencontres et échanges de musiques et d'instruments traditionnels celtes «de village en village»

Sarzeau, Penvins, Port de Saint-Jacques

Renseignements et contact : 06 80 77 55 91

> **21h :** fest-noz - groupes Tevenn et Penn Bihan

Place de la mairie (entrée libre)

Dimanche 29 juillet

> **10h15 :** aubade du Bagad de Rhuys sur le parvis de l'église

> **10h30 :** messe avec chants en breton

> **11h30 :** départ du défilé dansé dans les rues de la ville

> **12h30 :** repas en plein air

Parc des sports (entrée rue du Beg Lann)

Tarifs : adulte : 10 € ; enfant < 14 ans : 8 €

Vente des tickets / Office de Tourisme de Sarzeau 02 97 41 82 37 ou sur site (en fonction des places disponibles)

> **14h30 :** «Entre tradition et modernité» Spectacle de musiques et danses (7 cercles, 4 bagadou, un pays invité : l'Ukraine)

Tarifs : adulte : 10 € ; enfant < 14 ans : gratuit

Billetterie / Office de Tourisme de Sarzeau 02 97 41 82 37 ou sur site (en fonction des places disponibles)

> **18h :** triomphe des sonneurs dans les rues de la ville

> **19h :** fest-deiz

Place de la mairie (entrée libre)

Exposition 2012

> Corinne Godat (peintures)

> Magot (peintures)

> Patrick Lecourt (sculptures)

Du 3 au 28 juillet, à l'espace culturel l'Hermine